

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

(12-X-37)

Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur-gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, mardi 11 mars 1941

REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELair 3361*

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELair 3366
Rédaction : BELair 2984
Gérant : BELair 2239

Accord complet à Vichy sur la défense de l'Afrique (Lire en page 3)

Les usines de Chicoutimi

Un mystère d'inutilisation

Malgré les nécessités urgentes de la guerre, de vastes usines, sises dans un port de mer, à proximité d'abondantes sources d'énergie hydro-électrique, restent fermées — On en construit de nouvelles, à grands frais, dans des endroits moins avantageux — Ankylose qui date de quinze ans — Une créance d'un million et demi de dollars que le gouvernement provincial pourrait faire valoir

Les Chicoutimiens commencent à perdre patience à propos de l'inutilisation des vastes usines que la *Quebec Pulp and Paper Corporation*, insouciant héritière de l'ancienne *Compagnie de Pulpe de Chicoutimi*, possède dans leur ville. Il y a de quoi, après une année et demie de guerre et par le pays tout entier pour l'intensification de l'effort industriel aux fins de la guerre. L'on a construit, et l'on construit encore, ici et là, souvent en des endroits moins propices, à très grands frais, à coups de millions et de millions de dollars, des usines pour la fabrication d'armes, d'armements et de munitions. Les usines de Chicoutimi, toutes prêtes, sises à proximité de forces hydro-électriques qui n'attendent que d'être employées, demeurent dans leur état d'ankylose. La population ouvrière de cette ville et de la région d'alentour subit toujours le chômage, alors qu'ailleurs l'activité règne.

Pourquoi?

La question se pose tout naturellement. Notre confrère chicoutimien, le *Progrès du Saguenay*, faisant écho aux réclamations répétées de la Chambre de commerce de l'endroit, la pose une fois de plus. Il donne, par la même occasion, des précisions qui jettent pas mal de jour sur l'affaire, pas assez toutefois pour éclaircir comme la sorte de mystère qui l'enveloppe.

C'est pourquoi la question se pose, se doit poser, très pertinemment. Pendant longtemps, l'affaire des usines de Chicoutimi n'a paru offrir qu'un intérêt local. Il en est autrement dans les circonstances présentes, les circonstances qui existent depuis la guerre. L'inutilisation des usines chicoutimiennes tourne maintenant au scandale et cela ne peut manquer d'intéresser tout le pays. Il est temps que le mystère, si mystère il y a, disparaisse.

* * *

Le *Progrès du Saguenay* rappelle que les usines chicoutimiennes ont fermé leurs portes, il y a quinze ou seize ans, à la suite de la faillite de la *Compagnie de Pulpe*. Sous des régimes divers, l'entreprise a connu par la suite des périodes d'activité partielle. La *Compagnie de Pulpe de Chicoutimi* est devenue, en 1925, la *Quebec Pulp and Paper Company*, qui devait être bientôt l'entreprise *con-paper Company* se métamorphosait peu de temps après en la *Quebec Pulp and Paper Corporation*, mise subitement sous séquestre. Depuis 1930, la fermeture des usines de Chicoutimi a été complète et, comme vont les choses, cette fermeture a maintenant bien l'air d'être définitive.

L'historique de ces usines, ainsi que le note le *Progrès du Saguenay*, c'est l'histoire du chômage à l'état endémique, dans Chicoutimi et dans le voisinage. Autour de ces pulperies, celles de Chicoutimi même et celles de Val-Jalbert, situées tout auprès, s'était établie une population ouvrière qui en dépendait pour son pain quotidien. Les usines fermées, ce fut le chômage dans ce qu'il y a de pire. Cette même population, pendant les dix années qui suivirent 1930, ne vécut pour ainsi dire que des secours directs distribués par l'Etat.

En 1932, au plus fort de la crise, les principaux citoyens de Chicoutimi, S. Exc. Mgr Lamarche à leur tête, firent des instances auprès du gouvernement provincial, M. Taschereau étant premier ministre, pour faire accepter un plan soumis par M. J.-A.-E. Dubuc, l'ancien chef de la *Compagnie de Pulpe*. Le gouvernement fit bon accueil à leur demande, si bon accueil que la presse annonça dans le temps que 2,800 ouvriers de Chicoutimi allaient se remettre au travail. L'affaire n'eut pas de suite cependant. Plus tard, d'autres projets furent mis de l'avant mais sans plus de succès. Sous le gouvernement de l'Union nationale,

M. Duplessis fit voter, deux années de suite, une loi "favorisant la réouverture des usines de Chicoutimi et des environs". Malgré son titre prometteur, la loi devait rester lettre morte.

Il y a pour le sûr du mystère en cette affaire des usines chicoutimiennes.

* * *

Depuis la guerre, les circonstances en favorisaient, du moins paraissent en favoriser, de toutes manières, la réouverture. La Grande-Bretagne et beaucoup d'autres pays, notamment les États-Unis, qui avaient pris l'habitude de se procurer des pâtes de bois en Scandinavie, avaient vu se fermer ces sources d'approvisionnement. D'autres fabriques canadiennes, pour la pâte de bois et pour le papier à journal, reprirent de l'activité, connurent même la grande activité. Pas celles de Chicoutimi, dont la situation géographique est pourtant exceptionnellement avantageuse. Chicoutimi est un port de mer et l'un des plus rapprochés de l'Europe, sur le continent américain.

Si les usines de Chicoutimi, en supposant ce qui paraît l'inévitable, ne pouvaient être utilisées à leur fin normale, à la fabrication de la pâte de bois, elles pouvaient certes être facilement adaptées à d'autres fabrications, pour les fins de la guerre. Il n'en a rien été fait. Les bâtiments existaient pourtant, ayant à leur portée de l'énergie hydro-électrique en grande abondance. Ce qu'on semble avoir ignoré, de même que l'on a ignoré et que l'on ignore encore les facilités qu'offre la région chicoutimienne pour le transport maritime.

* * *

Il y a plus encore et le *Progrès du Saguenay* ne manque pas de le signaler et de le souligner. La *Quebec Pulp and Paper Corporation*, héritière de toutes les entreprises subséquentes, est censée payer au gouvernement de la province de Québec une redevance semestrielle de \$45,000, pour le service rendu par le réservoir régulateur du lac Kénogami. Or aucun versement n'a jamais été fait, ni par la présente *Corporation*, ni par aucune des entreprises précédentes, depuis 1925. La *Quebec Pulp and Paper Corporation* doit présentement à la province une somme qui dépasse le million et demi de dollars. Fort de cette créance, le gouvernement québécois ne pourrait-il exiger son dû, exiger au moins que l'entreprise soit à l'oeuvre et fournisse du travail à la population qu'elle est supposée faire vivre?

Autre chose encore, le gouvernement provincial entretient dans Ottawa, comme organisme de contact avec le gouvernement fédéral, une agence dont le but est d'amener dans la province de Québec des industries diverses et notamment, dans les circonstances présentes, des industries de guerre. Cette agence a-t-elle fait quelque chose dans le sens de la réouverture des usines de Chicoutimi? On ne le dirait pas.

L'affaire des usines de Chicoutimi prend vraiment les proportions d'un scandale national. En novembre dernier, le *Financial Post*, de Toronto, après avoir exposé les faits, l'écrivait en toutes lettres et il demandait au ministre fédéral des Munitions et des Approvisionnements, M. Howe, de donner des explications à ce sujet. Les explications ne sont pas venues et la situation à Chicoutimi est exactement ce qu'elle était. Ces usines restent inutilisées. Ailleurs on en construit, à grands frais, de nouvelles, qui ne rendront pas meilleur service.

Le mystère des usines de Chicoutimi est plus opaque que jamais. Se présentera-t-il quelque jour pour l'éclaircir? C'est ce que demandent le *Progrès du Saguenay* et la Chambre de commerce de Chicoutimi. Après quinze ans d'attente, après une année et demie de guerre, les Chicoutimiens ne sont certes pas trop exigeants.

11-III-41

Emile BENOIST

A Ottawa

Les libéraux et le ministère d'union projeté

M. Roy (Gaspé) croit que d'ici six mois ce sera fait — M. Lapointe préparerait-il sa sortie? — La mort de M. John Hall Kelly, notre ministre en Irlande du Sud — Capital et travail, selon M. MacInnis — M. Ilsley donne des chiffres remaniés pour la deuxième fois

M. MAXIME RAYMOND ET LA DETTE FEDERALE NETTE: \$3,536 MILLIONS ET DEMI

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 11-III-41. — Le discours le plus intéressant et sans doute aussi le plus habile et le plus important de la double séance d'hier, ce fut celui de M. J.-S. Roy, conservateur-indépendant, Gaspé. M. Roy a répondu aux deux principaux discours du ministre de la Justice de cette session: ceux du 3 décembre 1940 et du 24 février 1941. Dans le premier, M. Ernest Lapointe avait donné la réplique à un discours précédent de M. Roy. Dans le second, il s'était catégoriquement prononcé contre le projet d'un gouvernement d'union. Hier soir le ministre de la Justice n'était pas en Chambre. Certains libéraux ont toutefois demandé à M. Roy s'il était en faveur d'un gouvernement d'union. Le député de Gaspé n'a pas tenu compte des interruptions.

Son discours d'ailleurs parle pour lui-même. Voici ce qu'il a dit à ce propos: "Compte tenu du but suprême de notre effort de guerre, l'idée d'un gouvernement constitué de telle sorte qu'il mette fin au coulage, préviene la ruine et assure une judicieuse dépense des énormes sommes que l'on exige du peuple pour la défense de la démocratie et de la liberté est née de l'état de choses que je viens de décrire."

L'incompétence et l'inefficacité du gouvernement dans la dépense des fonds publics sont si évidentes que j'accueillerais tout changement à la condition qu'il n'implique pas (dit-il not imply) l'abandon du gouvernement responsable, qui est à la base même de la doctrine politique que nous défendons.

(Suite à la page six)

L'actualité

Le magicien, parent pauvre du politicien

La guerre est, en Allemagne, sans pitié pour tout le monde de la fantaisie. On ne s'étonne pas qu'elle ait atteint les plus grands de ces illusionnistes que sont les magiciens. John Mulholland, qui est du métier et qui, en outre, rédige, entre deux séances de passe-passe, le Sphinx, nom approprié pour un périodique professionnel pour les legerdemains (ainsi désigne-t-on par la contraction de trois mots bien français les illusionnistes en Angleterre et aux États-Unis) vient de donner une entrevue intéressante.

Ses confrères, raconte-t-il, sont frappés par la guerre en Allemagne. La guerre totale, en effet, s'étend à tous les domaines. Dans un pays où tout le monde éprouve des frissons d'extase qui ne cesseront qu'avec la paix, on estime de mauvais goût de régaler les badauds de tours d'un prestidigitateur qui joue avec des oeufs capables de faire une omelette dorée, et qui fait jaillir des lapins dodus d'un gibus. On estime que la simple vue de cette abondance, si évanescence qu'elle soit, suffirait à créer des dissensions parmi les spectateurs. Enfin les Nazis ont un autre grief contre les faiseurs de tours. Ils prohibent strictement leur passage de la France occupée à la France inoccupée parce qu'on les trouve trop habiles à passer inaperçus des

(Suite à la page six)

Bloc notes

Nos "soupers"

Ce soir, au *Coq d'or*, nous aurons le plaisir de rencontrer un groupe d'avocats et de notaires. D'ici quel temps, ce sera le tour des médecins et des pharmaciens. D'autres réunions s'organisent. Le mouvement paraît correspondre à un désir assez général.

Disons tout de suite qu'il ne s'agit pas de réunion où l'on fera des discours. On y causera en famille, tout simplement. Il n'y aura même pas de compte rendu dans le journal, ce qui aura le double avantage de laisser à tous la plus complète liberté d'expression et d'enlever à ceux qui, par hasard, pourraient être tentés de parler pour la galerie toute tentation. Nous ne publierons même pas de listes des convives. Réunion de famille, encore une fois.

On ne trouvera dans le journal l'écho des causeries, des échanges de vues qui se feront autour des tables, sans que personne soit mis personnellement en cause. Mais ces échos pourront être extrêmement fructueux.

Il serait plus qu'étonnant, par exemple, que ces causeries de gens de métier ne nous fussent pas utiles à tous, n'apportassent point aux rédacteurs du journal de précieux renseignements, ne décidassent point même des spécialistes à faire part au public de leurs opinions sur tel ou tel point.

Il va de soi, nous l'espérons bien, qu'incidemment, tout au moins, on pourra consigner des meilleurs moyens de répandre le journal dans tel ou tel milieu donné, de le rendre plus attrayant pour ce milieu, de lui assurer, dans ce milieu encore, ainsi qu'à ses services auxiliaires, plus de collaboration, une plus nombreuse clientèle, etc.

Puis le journal sera fort, plus — cela va de soi — il pourra rendre de services.

M. C.-J. Magnan

L'un de nos amis, qui connaît bien M. C.-J. Magnan, a eu la gentillesse de nous adresser une courte, mais substantielle biographie de pédagogie qui vient de demander sa mise à la retraite.

Ceux qui ne connaissent M. Magnan que de vue seront surpris d'apprendre qu'il a dépassé déjà les soixante-quinze ans. Il a gardé, en dépit de ces trois quarts de siècle, une allure jeune. Les longs voyages qu'il conduisait de Gaspé au Yémiscamingue ne paraissent pas le fatiguer. Il se retire en pleine vigueur intellectuelle et physique. — Mais habituée à une telle dépense d'activité, comment, lui disait-on, allez-vous vous accommoder du repos? — Oh! je ne compte pas me reposer. Je changerai de travail, tout simplement, et je me suis taillé de la besogne pour de longues années à venir...

Ce n'est pas, croyons-nous, commettre une indiscrétion que de répéter que M. Magnan, qui est le président général de la Société Saint-

(Suite à la page six)

Le carnet du grincheux

MM. Asselin et Marier ne veulent pas pour Montréal des tramways à employé unique. Les employés de tramway syndiqués leur en sont reconnaissants et le disent: la multitude des usagers ne le leur dit pas, mais elle n'est pas moins reconnaissante.

Le solotram, ou petit bus, comme l'appellent les maîtres-jacques chargés de l'opérer, retardant la circulation et à l'entrée les voyageurs sont trinités au hache-viande.

Le solotram n'est pas, comme son congénère à deux employés, une boîte à sardines; c'est une boîte à purée de foie gras.

Le solotram est une monstruosité physiologique, comme ces invertébrés qui n'ont qu'un orifice pour avaler et évacuer.

M. Hector Perrier annonce que les travaux de parachèvement à l'Université de Montréal commenceront cet été. Pourvu que l'été ne commence pas au secrétariat provincial à la même date qu'au ministère de la voirie, c'est-à-dire plus près de septembre que de juin.

On n'a pas encore entendu contre les modifications du moratoire les protestations des grandes sociétés d'administration. Parions que, disposées à tous les sacrifices, elles ne demandent pas mieux que de s'en accommoder.

Une heureuse nouvelle, c'est celle de la réouverture de la bibliothèque Saint-Sulpice. C'est faire cesser l'un des illogismes qui nous sont propres. Nous avons de grandes familles et nous construisons surtout des pionniers comme logements; nous n'avons que trois bibliothèques pour un million de population. L'une est ouverte, l'autre entr'ouverte et la troisième fermée.

Le Grincheux

11-III-41

Tokio s'était entremis pour régler un différend grave — Le Siam ne gagne pas tout ce qu'il voulait — La France lui rend des zones qu'elle avait obtenues en 1904 et en 1907 — Le long voyage de Matsuoaka en Europe — A travers la Sibérie et la Russie vers Berlin — Les prétentions "modestes" de la Triplice

LE "WHERE TO SHOOT" DU "CITIZEN" LUI CAUSE DES ENNUIS EN JUSTICE

Le Japon est en vedette dans les dépêches du jour; tant à cause du voyage du ministre des Affaires étrangères Matsuoaka, qui part de son pays pour aller à Berlin et peut-être aussi à Moscou et à Rome, en mission diplomatique importante, qu'à cause de la conclusion d'un traité entre la Siam (Thaïland) et l'Etat français. Cela règle le différend de l'Indochine française qui a les a mis aux prises depuis septembre dernier; différend dont le Japon s'est fait le médiateur, après avoir été, à ce que l'on sait, le réel inspirateur de l'action siamoise qui a précédé les développements d'ordre militaire. Le Siam obtient la rétrocession partielle de territoires qu'il avait en 1904 abandonnés plus ou moins de bon gré à la France; et il les reprend, mais il n'obtient pas tout ce qu'il réclamait. Les Français ont tenu bon dans leur obstination à ne pas aller au bout des concessions; et après 40 jours ils ont sauvé une partie de ce qu'on voulait leur faire abandonner.

Il reste à savoir si, mis ainsi en appétit, le Siam n'ouvrira pas de nouveau la controverse d'ici quelques mois. Cela dépendra de la situation dans laquelle l'Etat français se trouvera vers la fin de 1941. Il faut aussi compter avec la diplomatie tortueuse de Tokio. Du même coup, aujourd'hui, Tokio ne voit pas quelque ambition territoriale que ce soit et, d'autre part, il fait entendre que si l'Angleterre allait être battue, — il n'y a pas de doute à ce sujet, prétend la presse japonaise, — l'Australie, l'Inde, même les Philippines et une partie de l'Océanie devraient revenir au Japon qui les coloniserait, en sus des territoires de Chine qu'il s'est déjà appropriés ou qu'il convoite. Or on sait que ni en Corée, ni dans le Mandchoukouo, la colonisation japonaise n'a jamais donné de grands résultats. Ce que le Japon cherche, ce sont des sources de matières premières et des marchés plutôt que l'occasion de faire de la véritable colonisation.

Dans un autre domaine, l'Angleterre maintient sa détermination de ne pas laisser faire une trouée dans son blocus continental, fût-ce même en faveur de la France, alors que Vichy continue de réclamer.

Londres fait savoir qu'une attaque de sous-marins anglais a coulé, croit-on, un des plus beaux croiseurs légers italiens, du type "Bartolomeo-Colleoni", ce navire de plus de 5,000 tonnes, extrêmement rapide, envoyé par le fond, en juillet dernier, par des projectiles du croiseur australien "Sydney". Le croiseur dont Londres réclame le torpillage, ces heures-ci, aurait échappé au bombardement de Tarente en novembre 1940.

A Washington, les derniers préparatifs de la mise en vigueur immédiate du bill de prêts d'armements à l'Angleterre sont au point et si tôt le bill signé l'Amirauté recevra d'abord de quoi intensifier la guerre aux sous-marins allemands responsables de torpillages nombreux parmi la marine marchande britannique, en haute mer, le long des routes océaniques par où passent le commerce et les transports de ravitaillement.

Au Canada, le ministère de la Justice vient de prendre action contre la société responsable de la publication du quotidien d'Ottawa le "Citizen", accusé de publication d'un article de ton subversif et hostile à la politique de guerre du Canada.

VICHY-SIAM

A Tokio, cet avant-midi, les délégués autorisés du Japon, du Siam et de l'Etat français ont signé devant le prince Konoye, premier ministre du Japon, un "protocole de paix" qui met fin aux difficultés de frontières franco-siamoises et rétrocede au Siam une partie des territoires du Cambodge et du Laos que la France s'était fait attribuer en 1904 sur la rive droite du Mékong et dans d'autres districts du Siam. Les frontières des deux pays, — Indochine et Siam, — en sont modifiées d'autant. Un quart du Cambodge, dont le Siam réclamait presque la moitié, au bas mot le tiers, ainsi que le tiers du Laos, retournent au Siam, de même que des zones dont la France avait reçu la possession en 1907 en retour de la rétrocession du district maritime de Krat. La ville de Battambang et peut-être aussi les fameuses ruines de la cité et du temple d'Angkor retournent au Siam. Une commission d'arbitrage s'y emploiera. Tous les territoires cédés, de part et d'autre du Mékong (25,000 milles) seront démilitarisés; Français et indigènes seront libres d'y circuler, d'y garder leurs propriétés et leurs établissements de commerce. Le lit du Mékong sera frontière commune, dans les territoires cédés qui débouchent sur ce fleuve, mais les îles des grands rapides de ce fleuve seront sous administration conjointe, les Français y gardant leurs établissements en toute propriété. Il avait été question de céder au Siam, qui ne touche pas géographiquement à la Chine, un couloir à travers le Tonkin; le Siam n'a pas insisté là-dessus; il reste isolé de la Chine et borné au nord par la Birmanie anglaise et le Tonkin français. C'est peut-être de ce dernier côté qu'il réclamera plus tard des concessions ultérieures, si le Japon devait pour tout de bon prendre pied dans la Chine du Sud. Ce traité de Tokio suit à un mois et demi d'intervalle l'armistice du 31 janvier dernier entre Vichy et le Siam. Vichy paraît s'être tiré de façon assez avantageuse d'une situation plutôt grave.

LE VOYAGE DE MATSUOKA

On connaît l'extrême ambition du Japon, parallèle à celle de Berlin. Berlin veut dominer l'Europe, l'Afrique, avec des visées sur l'Amérique du Sud, tandis que le Japon s'attribue la surveillance de l'Asie et de l'Océanie, pays immenses où l'Angleterre, la France et les États-Unis ont de vastes intérêts. L'adoption du bill de prêts d'armements, à Washington, voté en faveur de

l'Angleterre, sert de prétexte au Japon pour réitérer ses projets. C'est aussi le prétexte du voyage de Matsuoaka en Europe. S'embarquant pour la Corée, il se rend au Mandchoukouo et de là, par voie ferrée à travers la Sibérie, il atteindra Moscou, d'où, s'il y arrête, il se dirigera vers Berlin. De là, on ne sait s'il passera en Italie; on a même parlé d'un arrêt à Vichy. Cela paraît peu vraisemblable, car Tokio fait savoir que le ministre des Affaires étrangères en sera absent de quatre à six semaines, ce qui lui donne peu de temps, vu la longueur du trajet ferroviaire à travers les steppes sibériennes et la lenteur des convois transcontinentaux russes. Cet itinéraire extrêmement long, dont il ne saurait accomplir qu'une partie en avion, — la partie européenne, — absorbera peut-être plus de temps qu'on ne croit à Tokio. Tout un personnel militaire et naval, ainsi que diplomatique, accompagne le ministre japonais.

En même temps que celui-ci se met en route, un vice-amiral, Gumpel Sekine, critique naval, écrit dans le journal "Asahi", l'un des grands quotidiens inspirés par le ministère de Tokio, pour définir ce qu'il appelle la sphère de "prospérité conjointe" du Japon, comprenant l'Inde, l'Australie, Hawaï, les îles de l'Océanie, ainsi que les Philippines, où les Japonais prétendent avoir de vastes intérêts matériels et politiques, advenant la victoire de Berlin. Sekine définit même, dans un quotidien du Mandchoukouo, le "Nichi-Nichi", la zone japonaise de prospérité conjointe, qui s'étendrait sur une région dont la ligne allant de Tokio à Colombo (dans l'île de Ceylan, la pointe sud extrême de l'Inde) serait le rayon. Ce cercle asiatique enfermerait jusqu'aux îles hawaïennes, aujourd'hui territoires américains, et aussi presque toute l'Asie du Sud. Le Japon seul serait apte à la tâche de coloniser cet immense domaine, écrit modestement Sekine; il entrevoit la chute de l'Empire britannique et l'isolement, en conséquence, des États-Unis d'Amérique murés sur le continent nord-américain.

Rome affirme que Matsuoaka débatta ces sujets avec Hitler et Mussolini; et une agence officielle d'Italie mandate que l'approche du printemps avec ses offensives projetées rend d'une extrême importance la visite de Matsuoaka aux deux dictateurs européens, dont le Japon est l'associé asiatique. Entre dictateurs, quels rêves de domination mondiale n'ébauchera-t-on pas, s'il faut en croire la critique naval Sekine. Le printemps fait monter la sève... De Berlin, on apprend que les trois associés débattront de "la loi et l'ordre, sous l'ordre nouveau; de la sécurité contre l'agression; de la limitation des espaces où la guerre se livrera; de la réitération de cette théorie selon laquelle les puissances de la Triplice n'entendent pas se mêler des affaires hors de leurs sphères d'action définies; mais qu'elles rejeteront toute tentative des autres puissances de s'interposer dans les territoires dont l'Allemagne, l'Italie et le Japon réclament le gouvernement indisputé". C'est un programme...

ETATS-UNIS ET CANADA

On croit à Washington que les premiers envois à destination de Londres, en fait de prêt d'armements, seront des torpilleurs ultra-rapides, des chasseurs de sous-marins, des poseurs de mines, des avions de surveillance et des bombardiers à long rayon d'action. Il y a possibilité d'envoi de quelques contre-torpilleurs et de transfert, sous pavillon britannique, de navires marchands américains. Ce qui est le plus urgent, c'est que l'Angleterre se prémunisse contre les sous-marins allemands, dont le nombre s'accroît sans cesse, l'Allemagne en ayant mis en chantier plusieurs dizaines, tant en Hollande et en France occupées qu'en Danemark et dans les ports allemands. Le bill voté à Washington ces jours-ci fixe à quelque \$1,300 millions la valeur, au plus bas, des navires et des armements américains déjà existants qui peuvent être tout de suite mis à la disposition de Londres. Il n'y a pas de limites posées à la somme totale des prêts à venir, une fois que le matériel déjà fabriqué à date aura été mis en service. Le président des États-Unis a toute latitude; et l'on prévoit qu'il va demander ces jours-ci une somme de plus de \$3 milliards, disponible aux mêmes fins d'armements à prêter à Londres.

A Ottawa, la Gendarmerie royale vient de faire assigner en justice la compagnie de publication du "Citizen", journal quotidien accusé d'avoir le 11 janvier dernier publié au cours d'un article cette phrase, considérée comme étant de portée subversive: "When the lads come home from overseas after some years of service at the real business end of the Bren gun, they may know better where to shoot than Canadian veterans did in the years of debt and privation after the last war". Ce passage serait, porte le mandat d'assignation servi au "Citizen", contraire à la clause 39-A, paragraphe C, des Règlements de la Défense du Canada. Le "Citizen", la semaine dernière, a prétendu qu'il s'agissait d'une simple métaphore, très intelligente, et qu'il a voulu dire "shoot with ballots", non pas "shoot with bullets". Le tribunal d'un magistrat d'Ottawa adjugera. — G. P.

11-III-41

A Cologne

LONDRES, 11 (C.P.) — Les avions britanniques ont jeté des bombes sur la Rhénanie la nuit dernière et ont allumé de grands incendies à Cologne, s'en prenant surtout au port Hohenzollern, où passent autos et trains. D'autres avions ont bombardé les ports de Boulogne, de Cherbourg, de Brest, sur la côte française. Le communiqué mentionne que trois avions manquent à l'appel.

Une belle carrière

La retraite de M. C.-J. Magnan

L'un des témoins de la carrière de M. C.-J. Magnan nous adressait hier cette note, dont il a malheureusement fallu, à cause de l'engorgement des matières, ajourner la publication :

M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles normales, a pris récemment sa retraite après avoir consacré sa vie entière à l'éducation de la jeunesse. Educateur d'expérience, le premier inspecteur général de l'enseignement primaire en notre province a été l'un des ouvriers actifs des progrès pédagogiques réalisés en notre province depuis les cinq dernières décades. La carrière de M. Magnan a toujours suivi une ligne droite et montante.

Sous-maître dans sa seizième année à l'école modèle de Louiseville, comte de Maskinongé, de 1881 à 1883; élève-instituteur à l'école normale Laval de Québec en 1883-1884, où il remporta le prix du Prince de Galles; instituteur à l'école du Patronage alors dirigée par la Société de Saint-Vincent de Paul jusqu'à l'arrivée des Frères de Saint-Vincent de Paul; forcé de prendre quelques mois de repos, le jeune Magnan, grâce à la protection du premier ministre, Honoré Mercier, fit une année de journalisme aux Trois-Rivières, en 1887-1888.

En 1889, il fut nommé à 23 ans professeur à l'école normale Laval, son Alma Mater. Pendant un quart de siècle près, M. C.-J. Magnan s'identifia avec l'école de pédagogie dirigée alors par Mgr Th.-G. Rouleau.

En 1911, le poste d'inspecteur général des écoles catholiques ayant été créé par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, sir Lomer Gouin, alors premier ministre, invita le profes-

seur Magnan à accepter ce nouveau poste plein de responsabilité. Sir Lomer Gouin avait en haute estime le nouvel officier supérieur du département de l'Instruction publique.

Le premier inspecteur général d'abord sous sa juridiction non seulement les quelques écoles normales existantes en 1911, mais aussi les inspecteurs d'écoles. Jusqu'en 1930, M. Magnan fut seul pour remplir cette lourde tâche.

L'inspectariat s'étant développé considérablement et les écoles normales ayant doublé en nombre, en 1930 un second inspecteur général fut nommé dans la personne de M. C.-J. Miller, inspecteur d'écoles d'une longue expérience et d'une haute compétence.

Depuis 1930, M. Magnan s'est consacré exclusivement au développement des écoles normales, soixante-six aujourd'hui: 2 de garçons, 26 de filles, 12 de religieux et 26 de religieuses.

A ces chiffres, il convient d'ajouter deux écoles normales spéciales, les Instituts Trépanier et Taver-nier, tous les deux organisés par les Soeurs de la Providence, à Montréal, le premier préparant à l'enseignement des sourdes-muettes et le second à l'enseignement des ar-rétiés mentaux.

Et aussi, l'école normale primai-re supérieure de l'Institut pédago-gique des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, préparant à la licence et au doctorat en pédagogie, sous l'autorité du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publi-que et de l'Université de Montréal.

Une autre école normale supé-rieure fait une oeuvre identique pour les hommes, sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes et le contrôle de l'Université de Montréal.

Toutes ces écoles sont véritable-ment des écoles normales: elles sont soumises à des règlements officiels, aux programmes, règlements et examens officiels.

Leur multiplication a permis l'abolition du bureau central des exa-minateurs qui, depuis 1898, avait rendu cependant de précieux ser-vices.

Désormais, tous ceux et celles qui se destinent à l'enseignement devront passer par une école nor-male pour obtenir un brevet d'en-seignement.

A cette grande oeuvre des écoles normales, M. C.-J. Magnan a colla-boré avec ardeur et, en plus, à plu-sieurs oeuvres sociales, religieuses et patriotiques. Rien de ce qui tou-chait à l'avenir de notre race ne lui fut indifférent.

En plus, pendant un demi-siècle près, il a publié avec une punctua-lité remarquable une revue men-suelle de pédagogie "L'Enseigne-ment Primaire". Envoyée gratuite-ment par le gouvernement provin-cial, avec l'autorisation du Comité catholique du Conseil de l'Instruc-tion publique, à toutes les écoles catholiques de 1898 à 1937; cette revue constituait dans les écoles une bibliothèque scolaire précieuse.

C'est une mine où le personnel en-seignant peut trouver des rensei-gnements de première valeur sur le mouvement pédagogique de la fin du 19ème siècle et des trente pre-mières années du 20ème siècle. En plus, la revue contenait une "partie pratique" sur les différentes matières du programme d'études, y com-pris une abondante documentation sur l'enseignement rural.

M. Magnan a su ajouter à la va-leur pédagogique de "L'Enseigne-ment Primaire" un caractère offi-ciel et historique: ne laissant pas-ser aucun événement scolaire sans le signaler avec le souci de l'exacti-tude.

Enthousiaste avec mesure, ardent avec modération, travailleur infatigable mais méthodique, M. C.-J. Magnan a su atteindre le sommet de la noble carrière qu'il embras-sait à l'auroré de sa jeunesse. Membre de la Société Royale du Canada, M. Magnan est le premier instituteur canadien-français qui ait franchi le seuil de notre Acadé-mie canadienne.

Il est aussi Docteur en pédagogie de l'Université de Montréal et Doc-teur ès lettres des Universités La-val et d'Ottawa.

Le nouveau membre du Conseil de l'Instruction publique fut créé Commandeur de l'Ordre de Saint-Gregoire le Grand par Sa Sainteté Benoît XV, en 1917.

Enthousiaste avec mesure, ardent avec modération, travailleur infatigable mais méthodique, M. C.-J. Magnan a su atteindre le sommet de la noble carrière qu'il embras-sait à l'auroré de sa jeunesse. Membre de la Société Royale du Canada, M. Magnan est le premier instituteur canadien-français qui ait franchi le seuil de notre Acadé-mie canadienne.

Il est aussi Docteur en pédagogie de l'Université de Montréal et Doc-teur ès lettres des Universités La-val et d'Ottawa.

Le nouveau membre du Conseil de l'Instruction publique fut créé Commandeur de l'Ordre de Saint-Gregoire le Grand par Sa Sainteté Benoît XV, en 1917.

Enthousiaste avec mesure, ardent avec modération, travailleur infatigable mais méthodique, M. C.-J. Magnan a su atteindre le sommet de la noble carrière qu'il embras-sait à l'auroré de sa jeunesse. Membre de la Société Royale du Canada, M. Magnan est le premier instituteur canadien-français qui ait franchi le seuil de notre Acadé-mie canadienne.

Il est aussi Docteur en pédagogie de l'Université de Montréal et Doc-teur ès lettres des Universités La-val et d'Ottawa.

Le nouveau membre du Conseil de l'Instruction publique fut créé Commandeur de l'Ordre de Saint-Gregoire le Grand par Sa Sainteté Benoît XV, en 1917.

Enthousiaste avec mesure, ardent avec modération, travailleur infatigable mais méthodique, M. C.-J. Magnan a su atteindre le sommet de la noble carrière qu'il embras-sait à l'auroré de sa jeunesse. Membre de la Société Royale du Canada, M. Magnan est le premier instituteur canadien-français qui ait franchi le seuil de notre Acadé-mie canadienne.

Il est aussi Docteur en pédagogie de l'Université de Montréal et Doc-teur ès lettres des Universités La-val et d'Ottawa.

Le nouveau membre du Conseil de l'Instruction publique fut créé Commandeur de l'Ordre de Saint-Gregoire le Grand par Sa Sainteté Benoît XV, en 1917.

Enthousiaste avec mesure, ardent avec modération, travailleur infatigable mais méthodique, M. C.-J. Magnan a su atteindre le sommet de la noble carrière qu'il embras-sait à l'auroré de sa jeunesse. Membre de la Société Royale du Canada, M. Magnan est le premier instituteur canadien-français qui ait franchi le seuil de notre Acadé-mie canadienne.

Il est aussi Docteur en pédagogie de l'Université de Montréal et Doc-teur ès lettres des Universités La-val et d'Ottawa.

Le nouveau membre du Conseil de l'Instruction publique fut créé Commandeur de l'Ordre de Saint-Gregoire le Grand par Sa Sainteté Benoît XV, en 1917.

Enthousiaste avec mesure, ardent avec modération, travailleur infatigable mais méthodique, M. C.-J. Magnan a su atteindre le sommet de la noble carrière qu'il embras-sait à l'auroré de sa jeunesse. Membre de la Société Royale du Canada, M. Magnan est le premier instituteur canadien-français qui ait franchi le seuil de notre Acadé-mie canadienne.

Il est aussi Docteur en pédagogie de l'Université de Montréal et Doc-teur ès lettres des Universités La-val et d'Ottawa.

Le nouveau membre du Conseil de l'Instruction publique fut créé Commandeur de l'Ordre de Saint-Gregoire le Grand par Sa Sainteté Benoît XV, en 1917.

M. Bouchard chez les comptables

Nouvelles routes avec les revenus courants — La démocratie — Finances provinciales

Le ministre de la Voirie et des Travaux publics, M. T.-D. Bouchard, a annoncé hier soir, devant la Société des comptables agréés de la province de Québec, réunis à l'hôtel Mont-Royal, que la province construira de nouvelles routes cette année, non pas à l'aide d'emprunts nouveaux, mais simplement à l'aide des revenus courants.

Le ministre provincial était l'hôte d'honneur de la Société des comptables. Les autres orateurs ont été M. Alfred Sutherland, M. Jackson Doo, et M. Maurice Peloubet. M. H.-G. Norman présidait et a présenté les orateurs.

Le ministre de la Voirie et des Travaux publics a tout d'abord traité de la démocratie. En effet, il avait intitulé son allocution: "Démocratie et finances provinciales".

Après les remerciements et les félicitations à la Société des comptables, il souligne qu'on parle beaucoup de démocratie aujourd'hui, mais n'est pas un système parfait de gouvernement, mais il est d'avis cependant qu'il vaut encore mieux que celui des dictateurs qui trou-blient la paix du monde en ce mo-ment. Il a parlé des abus qui se commettent en démocratie et a fait une critique de la "préfraction de la démocratie".

Il a cité Blackstone, Renan et d'autres grands penseurs, sur la démocratie, puis a déclaré que, pour réhabiliter la démocratie, il faut que les gouvernements com-mencent par donner une bonne poli-tique et que, avec une bonne poli-tique, viendront les bonnes finan-ces.

M. Bouchard examine la situation financière de la province en août 1936 et en octobre 1939 et établit que la dette a augmenté, en chiffres ronds, de \$150 millions.

Selon M. Bouchard, emprunter est la façon la plus facile pour un gouvernement de remplir le trésor, mais la source en approvisionnement d'argent est restreinte. Quant aux taxes, un gouvernement peut toujours en imposer, mais le jour du scrutin, le contribuable a son mot à dire. Nous pouvons obliger le peuple à payer des taxes, ou nous pouvons obliger les prêteurs à nous prêter leur argent, à moins d'une mesure exceptionnelle.

Alcool et péages

Une autre source de revenus pour un gouvernement consiste dans ses entreprises commerciales ou publi-ques. Dans la province, nous en avons peu qui fassent des profits suffisants pour alimenter consi-dérablement le trésor. Dans le mo-ment, nous en avons deux princi-pales: la vente des boissons et le péage des ponts. Les boissons rapportent environ \$7 millions et demi au gouvernement, annuelle-ment, tandis que les ponts à péage rapportent environ \$1,500,000.

A propos des ponts de péage, le mi-nistre fait observer qu'il y a des ponts de péage ailleurs que dans le Québec: en Ontario, à partir de la rivière Sainte-Clair, il faut payer sur les ponts; pour passer des Etats-Unis en Ontario, il faut tra-verser des ponts et y payer; la diffé-rence est que le fleuve sépare la province en deux; que nos villes sont situées de chaque côté du fleu-ve; que nombre de rivières se dé-versent dans le fleuve; que nos vil-les sont situées de chaque côté du fleuve et des rivières et entourées d'eau. Aux Etats-Unis, il y a envi-ron 300 ponts de péage. Même, il y a un péage sur certaines routes, comme la route Harrison-Pitts-burgh, où il faut payer \$1.50.

A propos de la dépense de l'ar-gent, le ministre de la Voirie fait observer que c'est un mauvais mo-de d'administration que de donner à un ministre la faculté de dépen-ser l'argent à son gré et de décider de l'attribution des octrois. Les octrois doivent être accordés selon des règlements et des lois, et tous ceux qui ont raison de toucher des subsides doivent les toucher.

Une bonne administration, en ou-tre, ne doit pas dépasser les limi-tes qu'elle s'est fixées par son bud-get, et il est bon qu'elle se désigne un directeur du budget, lequel aura toujours un oeil sur la dépense de l'argent et sur la marge qui reste entre la dépense faite et la dépense à faire, dans les limites des sommes votées par la Chambre.

M. Bouchard termine en insistant sur l'importance pour un bon gou-vernement d'éviter de recourir aux emprunts.

Soirée en l'honneur de M. J.-C. Beauchamp

La section Côte-Cherrier, de la Société Saint-Jean-Baptiste, fera son assemblée mensuelle le mercre-di soir 12 mars prochain, à 8 h. 15, dans la salle de l'école Cherrier, rue Cherrier.

A cette assemblée les directeurs de la section offriront leurs vœux à M. Jos.-C. Beauchamp, ancien pré-sident honoraire à vie de la section Côte-Cherrier.

Il y aura, au cours de l'assemblée, projection de films documentaires sur la vie des abeilles et autres su-jets.

On servira à l'assistance du Jus de pommes de St-Hilaire.

Les membres de l'Ordre du Bé-lier sont priés de porter l'insigne.

Au conseil central

La prochaine séance du Conseil cen-tral des Syndicats catholiques de Mon-tréal aura lieu jeudi soir. Cette séance aus-si déjà le plus vif intérêt car les délé-gués des syndicats affiliés seront appe-lés à procéder à l'élection des officiers pour le prochain terme.

Les délégués des syndicats ne manque-ront pas d'être présents à cette séance de si grande importance car chacun devra comprendre que du choix des officiers dé-pend la marche en avant du conseil et du mouvement syndicaliste à Montréal.

EMPLOYES D'HOTELLES. — L'Associa-tion des employés d'hôtels tiendra cet-te semaine de très importantes assemblées sous la présidence de M. Girard qui sera assisté des officiers dont M. E. A. La-Caire, agent d'affaires.

La première assemblée aura lieu mercre-di soir, spéciale pour les hommes; et la se-conde, sera tenue, vendredi soir, pour les dames.

Au dîner des éleveurs d'Holstein-Friesian

MM. Gardiner et Godbout

M. Adélard Godbout, premier ministre et ministre de la Coloni-sation et de l'Agriculture de la pro-vince de Québec, et M. S.-G. Gardi-ner, ministre d'Agriculture dans le cabinet King, étaient les hôtes d'honneur à un déjeuner servi hier après-midi à l'hôtel Queen's à l'oc-casion du congrès annuel de l'Asso-ciation des éleveurs d'Holstein-Friesian. Plus de 200 convives s'étaient réunis en cette circons-tance.

M. Godbout

Présenté par M. l'abbé Donat Godin, premier vice-président de l'Association Holstein-Friesian, M. Godbout félicite les congressistes de leurs succès au cours de l'an-dernier.

M. Godbout adjure ensuite les congressistes de se grouper et il les assure de l'appui le plus entier du gouvernement s'ils continuent ainsi à contribuer à l'avancement de l'agri-culture dans la province par la pratique du bon élevage. Le pre-mier ministre ajoute que c'est sur l'agriculture qu'il faut fonder l'ave-nir de la province. "Le rôle que vous jouez est aussi important que si vous preniez les armes. Vous pré-parez l'après-guerre, qui donnera naissance à plusieurs problèmes, dont celui de la population urbaine et de la population rurale. Il faut songer au cheptel dont les pays dé-vastés auront besoin. Les éleveurs canadiens seront donc appelés à jouer un rôle d'importance après les hostilités", a-t-il dit.

M. Gardiner

M. Gardiner prend ensuite la pa-role. Il dit que la guerre prime tout et que nous en avons vraisemblable-ment pour huit ou dix mois en-core. Il ajoute que les agriculteurs du Canada ne peuvent attendre à obtenir pour leurs produits, des prix qui empêcheraient les hom-mes de se diriger vers les industries de guerre. Il a rappelé que le Cana-da a avant tout besoin de munitions et de machines de guerre. M. Gardi-ner dit ensuite qu'il y a lieu d'aug-menter la production du fromage dans le Québec. La prime sur le fromage accordée par le gouverne-ment Godbout rend service au Cana-da et à la Grande-Bretagne. Nous visons aussi à ce que la production du beurre suffise au besoin natio-nal, continue l'orateur. M. Gardiner a enfin souhaité un meilleur sort à l'agriculture: il a dit son désir de le voir obtenir de meilleurs prix pour son beurre en été et de voir cesser une spéculation illégitime sur le beurre en hiver. Il a conclu en invitant les congressistes à dispo-ser de plus de pores à bacon durant l'été et l'automne prochains.

Ont aussi porté la parole: MM. G.-M. Clemons, trésorier de l'Associa-tion, de Brantford, en Ontario, et J.-R. Henderson, vice-président de l'Association, de Portsmouth.

Parlant des animaux atteints de maladies contagieuses, M. Godbout déclare qu'il faut débarrasser les troupeaux de toute maladie et que Québec, avec la collaboration d'Ottawa, fera tout son possible pour enrayer ce mal par des réglementa-tions sévères sur la santé des ani-maux. Par suite, conclut le premier ministre, les éleveurs trouveront plus d'ouvertures sur les marchés.

M. Gardiner

M. Gardiner prend ensuite la pa-role. Il dit que la guerre prime tout et que nous en avons vraisemblable-ment pour huit ou dix mois en-core. Il ajoute que les agriculteurs du Canada ne peuvent attendre à obtenir pour leurs produits, des prix qui empêcheraient les hom-mes de se diriger vers les industries de guerre. Il a rappelé que le Cana-da a avant tout besoin de munitions et de machines de guerre. M. Gardi-ner dit ensuite qu'il y a lieu d'aug-menter la production du fromage dans le Québec. La prime sur le fromage accordée par le gouverne-ment Godbout rend service au Cana-da et à la Grande-Bretagne. Nous visons aussi à ce que la production du beurre suffise au besoin natio-nal, continue l'orateur. M. Gardiner a enfin souhaité un meilleur sort à l'agriculture: il a dit son désir de le voir obtenir de meilleurs prix pour son beurre en été et de voir cesser une spéculation illégitime sur le beurre en hiver. Il a conclu en invitant les congressistes à dispo-ser de plus de pores à bacon durant l'été et l'automne prochains.

Ont aussi porté la parole: MM. G.-M. Clemons, trésorier de l'Associa-tion, de Brantford, en Ontario, et J.-R. Henderson, vice-président de l'Association, de Portsmouth.

M. Gardiner

M. Gardiner prend ensuite la pa-role. Il dit que la guerre prime tout et que nous en avons vraisemblable-ment pour huit ou dix mois en-core. Il ajoute que les agriculteurs du Canada ne peuvent attendre à obtenir pour leurs produits, des prix qui empêcheraient les hom-mes de se diriger vers les industries de guerre. Il a rappelé que le Cana-da a avant tout besoin de munitions et de machines de guerre. M. Gardi-ner dit ensuite qu'il y a lieu d'aug-menter la production du fromage dans le Québec. La prime sur le fromage accordée par le gouverne-ment Godbout rend service au Cana-da et à la Grande-Bretagne. Nous visons aussi à ce que la production du beurre suffise au besoin natio-nal, continue l'orateur. M. Gardiner a enfin souhaité un meilleur sort à l'agriculture: il a dit son désir de le voir obtenir de meilleurs prix pour son beurre en été et de voir cesser une spéculation illégitime sur le beurre en hiver. Il a conclu en invitant les congressistes à dispo-ser de plus de pores à bacon durant l'été et l'automne prochains.

Ont aussi porté la parole: MM. G.-M. Clemons, trésorier de l'Associa-tion, de Brantford, en Ontario, et J.-R. Henderson, vice-président de l'Association, de Portsmouth.

M. Gardiner

M. Gardiner prend ensuite la pa-role. Il dit que la guerre prime tout et que nous en avons vraisemblable-ment pour huit ou dix mois en-core. Il ajoute que les agriculteurs du Canada ne peuvent attendre à obtenir pour leurs produits, des prix qui empêcheraient les hom-mes de se diriger vers les industries de guerre. Il a rappelé que le Cana-da a avant tout besoin de munitions et de machines de guerre. M. Gardi-ner dit ensuite qu'il y a lieu d'aug-menter la production du fromage dans le Québec. La prime sur le fromage accordée par le gouverne-ment Godbout rend service au Cana-da et à la Grande-Bretagne. Nous visons aussi à ce que la production du beurre suffise au besoin natio-nal, continue l'orateur. M. Gardiner a enfin souhaité un meilleur sort à l'agriculture: il a dit son désir de le voir obtenir de meilleurs prix pour son beurre en été et de voir cesser une spéculation illégitime sur le beurre en hiver. Il a conclu en invitant les congressistes à dispo-ser de plus de pores à bacon durant l'été et l'automne prochains.

Ont aussi porté la parole: MM. G.-M. Clemons, trésorier de l'Associa-tion, de Brantford, en Ontario, et J.-R. Henderson, vice-président de l'Association, de Portsmouth.

Outre MM. Godbout et Gardiner, on remarquait à la table d'honneur: MM. l'abbé Donat Godin, J.-J. Mur-phy, G.-M. Clemons, J.-R. Hender-son, le sénateur Donat Raymond, J. Thauvette, député de Vaudreuil-Soulanges à la Chambre des Com-munes; J. Jean, député de Mercier à la Chambre des Communes; A. Sabourin, député de Vaudreuil-Soulanges à l'Assemblée législative; J.-O. Asselin, président du comité exécutif de Montréal; J.-E. Mon-treuil, directeur de la ferme expé-rimentale de l'Assomption; A.-R. Ness, professeur au collège Mc-Donald; le docteur J.-O. Langevin, de la division de la santé des ani-maux du ministère fédéral de l'Agricul-ture; Henri Bois, secrétaire de la Coopérative fédérée; Antonio Elie, S. Boily, du ministère fédéral de l'Agriculture; M. Butcher et S.-J. Chagnon, directeur de l'Ecole de laiterie de Saint-Hyacinthe.

Le dîner se termina avec des projections de films sur des sujets agricoles.

Cours public d'horticulture au Jardin botanique

Mercrdis, le 12 mars, au Jardin botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke (terminus de l'au-tobus "Sherbrooke-E") M. Jacques Rousseau, sous-directeur du Jardin botanique, fera, en français, une conférence intitulée: "Le régal du gourmet: des légumes nouveaux ou peu connus". Ce sera la huitième causerie du cours public d'horticul-ture offert par le Jardin botanique avec la coopération de la Carnegie Corporation of New York.

Il y a alternance de conférence française et de conférence anglaise. La causerie commencera à 8 h. 30 précises. L'entrée est libre.

La dette du Canada

OTTAWA, 11. — Au 31 août 1939, la dette brute du Canada se chiffrait à \$33,763,645,202 et, au 28 février 1941, elle était de \$4,815,107,164. Quant à la dette nette du Canada au 31 août l'an dernier, elle s'élevait à \$3,126,946,251 et, au 28 février dernier, à \$3,536,514,901.

Voilà la réponse que le ministère donnait hier à M. Maxime Raymond, député libéral de Beauharnois-La-proire.

Restrictions sur la bière en France

Clermont-Ferrand. — La rare-faction de l'orge va entraîner des restrictions de la consommation de la bière. On a décidé que deux jours par semaine il sera interdit de servir des "quarts" et des "de-mis". La vente en bouteille et en fût sera également suspendue ces jours-là.

POUR VOS PRODUITS LAITIERS EXIGEZ:

COOPERATIVE

de lait et crème de Montréal. Ex. Lait Pasteurisé Crème Lait Homogénéisé Beurre Oeufs

Tél. AMherst 2171

Avis de décès

VALQUETTE. — A Montréal, le 10 mars, est décédé à l'âge de 60 ans, Antonio Valiquette, président de la Librairie Beauchemin, Lée, époux de Marie-Louise Morin. Les funérailles auront lieu jeudi, 13 courant. Le convoi partira du No 1922, boulevard Gouin ouest, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 8 heures 30. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

ARCHAMBAULT. — A Montréal, le 8, à 77 ans, Delphis Archambault, époux de Marie-Louise Desroches.

ARSENAULT. — A Montréal, le 9, à 28 ans, Anita Arsenault.

BEAULNE. — A Montréal, le 8, à 84 ans, Mlle Rebecca Beaulne.

BRISBOIS. — A Montréal, le 9, à 81 ans, Marie Rivest, épouse en 1res nocces d'Amable Brisbois; en 2es, d'Odile Brisbois.

CHAPUT. — A Montréal, le 8, à 29 ans, Mme Lucie Chaput, née Juliette Beau-chêne.

BOUCHER. — A Montréal, le 9, à 80 ans, Mlle Marie-Emilie Boucher, épouse de CHARLAND. — A Montréal, le 8, à 71 ans, Zénon Charland, époux de Margue-rite-L. Young.

CORBELL. — A Montréal, le 10, Zottique Corbell, époux de feu Elmiro Dagenais.

COURVAL. — A Montréal, le 9, à 78 ans, Mme veuve Adèle Courval, née Éléonore Lemay.

COUTURE. — A Charny, le 6, à 65 ans, Amanda Bégin, épouse d'Émile Couture.

DE REPENTIGNY. — A Ste-Anne de Bel-leuve, le 9, à 73 ans, Mlle Odile de Repen-tigny.

EMOND. — A Montréal, le 8, à 48 ans, Mme Alphonse Emond, née Déla Matte.

FOURIER. — A Montréal, le 8, à 78 ans, Édouard Portier, époux en 1res nocces de feu Caroline Raymond; en 2es, de feu Eva Bernier.

GAGNON. — Aux Trois-Pistoles, le 6, à 88 ans, Abraham Gagnon.

GARIEPY. — A Outremont, le 9, à 60 ans, Hector Gariepy, époux de feu Rose-Anne Giroux.

LACHAPPELLE. — A Montréal, le 9, à 51 ans, Emilie Lachapelle, épouse de Léonie Leclerc.

LACHAPPELLE. — A la Rivière-des-Prat-ries, à 35 ans, le 10, Bernard, fils d'Oné-sime Lachapelle et de Lucrèce Durand.

LADOUCEUR. — A Montréal, le 8, à 41 ans, Jean-de-Matthia Ladouceur.

LAMANQUE. — A Lachine, le 9, à 73 ans, Mme J.-B. Lamanque, née Adèle Sau-vé.

LAMONTAGNE. — A Québec, le 7, à 81 ans, Mlle Clotilde Lamontagne.

LANDREVILLE. — A Montréal, le 8, à 71 ans, Mme Odile Major, épouse de Joseph Landreville.

LAVOIE. — A Québec, le 6, à 58 ans, Eu-gène Lavoie, époux de Blanche Clève-land.

LAPIERRE. — A Hull, le 7, à 71 ans, Joseph Lapierre, époux de feu Valentine Longpré.

LEDDUC. — A Montréal, le 8, à 78 ans, El-mir Ledduc, époux de Cordélla Davis.

LEGARE. — A Québec, le 7, à 35 ans, Mme Cléophas Legaré, née Bernadette Bre-ton.

LE TENDRE. — A Ste-Agathe, Ma., le 9, à 45 ans, Sr Edouard de l'Enfant-Jésus, de la Congrégation des Filles de la Sagesse, (née Thérèse Le Tendre, fille de M. et Mme Edouard Le Tendre).

MARON. — A Montréal, le 9, à 65 ans, Mlle Oma Maron.

MCGOWAN. — A Ste-Martine, le 9, à 58 ans, Mme J.-Edmour McGowan, née Au-rore Simon.

MICHAUD. — A Montréal, le 8, à 80 ans, Mme veuve Magloire Michaud, née Céla-nire Rousseau.

MORIN. — A Montréal, le 8, à 42 ans, Marguerite Oulmet, veuve de Réginald Mo-rin.

PROVOOT. — A Verchères, le 9, à 54 ans, Raoul Provost, époux de Maria Maio.

RADAKIR. — A Montréal, le 8, Joseph-Alfred Radakir, époux d'Emilie Levesque.

ROULEAU. — A Montréal, le 9, à 19 ans, Mary, fille de Joseph Ward Rouleau et de Suzanne Boucher.

Le bill de Montréal à Québec

L'examen de la glace coupée — La taxation des gens qui travaillent à Montréal sans y résider — Un vieillard provoque un chahut

Pleidoyer du maire Raynault — La présidence du Bureau de révision des évaluations — Avocats et notaires

Québec, 11. (De notre envoyé spécial). — Le comité des bills privés de l'Assemblée législative a repris ce matin l'étude du bill de Montréal, commencée la semaine dernière. La ville est représentée devant le comité par le maire, les membres du comité exécutif, M. Honoré Parent, administrateur délégué de Montréal pour la Commission municipale, assisté de délégués, de même que plusieurs chefs de services de Montréal. Le chef du contentieux, Me Guillaume Saint-Pierre, expose les demandes de la ville, et donne les explications nécessaires.

Un bon nombre de gens sont venus à Québec pour l'étude du bill de Montréal. Plusieurs conseillers ont fait le voyage à leurs frais. Un bon nombre de villes voisines de la métropole ont envoyé des délégations pour exprimer leur opposition à divers articles du projet de loi, et des associations se sont aussi fait représenter.

Le comité a d'abord pris les articles qui intéressent les municipalités voisines. L'article 19 a pour objet de donner à Montréal le pouvoir d'examiner la glace coupée sur le fleuve et vendue à Montréal. M. Saint-Pierre explique que la ville avait autrefois ce pouvoir, mais qu'on lui a enlevé vers 1938 pour le confier au service provincial de Santé. Le service municipal de Santé demande que ce contrôle de la glace coupée et emmagasinée dans les villes voisines, lui soit de nouveau confié.

M. Charles Sylvestre s'y oppose au nom de Lachine. Il dit que l'inspection provinciale est suffisante. M. Bouchard estime que Montréal doit avoir le privilège de protéger la santé de sa population. Cette double inspection ne coûtera rien de plus aux coupeurs de glace.

M. Joly, député de Chambly, demande que cela ne s'applique qu'après le 1er janvier 1942, afin qu'on ne nuise pas à ceux qui ont coupé leur glace actuellement pour la prochaine saison.

L'amendement est accepté par la ville et l'article est adopté.

La traversée de Boucherville

On adopte ensuite sans discussion l'article 56, qui a pour effet de libérer Montréal de l'obligation de contribuer à l'entretien de traverses sur le fleuve en hiver, entre la ville et les municipalités de la rive sud. Il ne reste plus aujourd'hui qu'une traversée ainsi entretenue: entre Montréal et Boucherville.

L'article 63

On passe ensuite à l'article 63 et l'on commence une longue discussion sur le principe de taxation des gens qui viennent travailler à Montréal mais n'y résident pas.

MM. Paul Pratte, maire de Longueuil; W. Clarke, maire de Saint-Lambert; Edgard Leduc, maire de Lachine; Napoléon Courtemanche, maire de Montréal-Est; J. Leroux, maire de Ville LaSalle; M. Godman, maire de Sainte-Anne de Bellevue; Edward Wilson, de Verdun; J. Ouellet, de Sainte-Rose; Raoul Besner, maire de Dorion, et les députés Aimé Kirkland, de Lachine; J.-J. Colmeau, de Verdun; Georges Francœur, de Lévis; Alphonse Sabourin, de Soulanges-Vaudreuil; J. Fortin, député de Laprairie, parlent tous dans le même sens pour dire que Montréal ne doit pas taxer ceux qui vont travailler dans la ville de Montréal, et qu'il ne faut pas de murailles et de remparts entre ces villes.

M. Geoffrion

Un monsieur Geoffrion se lève à ce moment. Il dit qu'il n'avait pas voulu prendre part au débat, mais que les représentations qu'on vient de faire dépassent les bornes.

—Montréal, dit-il, est la vache à lait de la province et surtout des petites villes qui l'entourent... —Un auditeur: Elle en a pas, de lait!

M. Geoffrion — C'est vous autres qui l'avez tout fait. —Je veux que l'on paie les taxes de façon que tout le monde paie sa part et ne cherche pas à vivre aux dépens des autres.

Quand on vous demande de payer un peu votre part, vous criez. Mais le gouvernement vous a tout donné, vos routes, les ponts, et il ne vous charge rien comme taxes. Payez donc votre part comme les autres...

A ce moment, il se fait un chahut conditionné. Les gens placés derrière la barre crient et insultent M. Geoffrion qui se lève et essaie en vain de faire cesser le vacarme et que les Montréalais et les députés s'amusent.

Finalement, M. Dumoulin parvient à rétablir l'ordre et M. Geoffrion conclut ses remarques en disant que chacun doit faire sa part.

M. Raynault

M. Adhémar Raynault, maire de Montréal, se lève alors et fait un très habile plaidoyer en faveur de Montréal. On veut représenter Montréal comme une ville qui tente d'opprimer les autres, alors qu'on sait bien que tel n'est pas le cas. Nous avons une tâche pénible à accomplir, mais qui s'impose, car il faut rétablir la situation économique de Montréal. Les villes qui entourent Montréal ne doivent pas oublier que c'est Montréal qui entretient les grands services municipaux.

pas nécessaire d'être avocat ou notaire pour être coroner. M. Coderre répond que si cela est vrai, c'est une dérogation à un principe fondamental mais que n'ait le coroner n'est pas un juge, il ne fait que suivre le verdict d'un jury.

M. Delagrave, député de Québec-Ouest, dit que, sur les questions d'immeubles qui viennent devant le bureau, les notaires sont aussi qualifiés que les avocats. M. Marler, du comité exécutif, dit que devant le bureau il s'agit d'immeubles et d'évaluations foncières surtout, et que les questions de droit sont chose secondaire.

L'article est adopté.

Appel au Recorder

On adopte sans grand débat l'article 43 qui stipule que dans le cas d'un appel, quant à la qualité d'un électeur au sujet de la taxe scolaire, c'est la Cour du Recorder qui aura juridiction. M. Saint-Pierre explique que si la Commission scolaire demande qu'un électeur désigné comme catholique soit placé dans la catégorie neutre, la ville peut encourir des frais; mais en confiant ces appels à la Cour du Recorder, la ville n'aura pas de frais à payer.

L'article 44

Le comité étudie alors l'article 44.

Me Guillaume Saint-Pierre, avocat de la ville, expose qu'il y a présentement des lots vacants évalués à \$1,309,000 grevés de \$239,000 d'arriérés de taxes, et des immeubles évalués à \$31,625,050 grevés d'arriérés de \$626,670 en taxes.

La ville ne peut pourvoir ces taxes parce que ces immeubles sont grevés de substitutions, et que personne ne veut acheter de propriétés qui restent chargées de tels liens. Comme ces immeubles sont grevés d'usufruitiers, ceux-ci se contentent d'en retirer tous les revenus possibles sans s'occuper du reste, puisqu'ils ne seront pas les propriétaires. La ville ne peut faire vendre ces propriétés, parce qu'elles restent grevées aux substitutions et que personne n'en veut.

La ville demande donc le droit de faire vendre lesdites propriétés après trois années d'arriérés de taxes, et que ces propriétés se trouvent pures, après la vente, de l'usufruit ou de la substitution.

MM. Bernard Bouchard, président de la Chambre, et Hector Perrier, secrétaire de la province, se sont opposés à cette clause. M. Perrier admet la demande quant aux lots vacants, mais s'oppose pour les immeubles bâtis. Tous deux prétendent que c'est violer un des grands principes du code civil, parce qu'en matière de substitution il y a nombre d'appelés dont les droits risquent d'être abolis, sans qu'ils puissent défendre leurs intérêts.

M. Damien Bouchard fait observer que l'on se trouve devant la situation suivante: il y a environ un million de dollars que Montréal ne peut percevoir, parce que les immeubles étant grevés de droits considérables, aucun acheteur ne veut acquiescer de telles propriétés, si on les fait vendre.

Il faut que Montréal rentre dans ses taxes. Car, si les propriétés grevées de substitutions n'acquiescent pas ce qu'elles doivent, ce sont les autres propriétaires qui devront payer en définitive, et c'est aussi un grand principe de justice qu'on ne fasse pas payer les autres pour soi.

16 contre 7

On prend le vote et l'article est rejeté par 16 voix contre 7. M. Oscar Drouin vote avec M. Bouchard et M. Perrier vote contre l'article.

Comme le président mentionne que 7 députés ont voté pour l'article, M. Bouchard dit plaisamment: "Les sept justes!"

Un autre: "Ou les sept péchés capitaux!"

Article 45

On passe ensuite, après avoir adopté l'article 45, au sujet des syndics, à l'article 46, par lequel la ville demande d'être exemptée de taxes scolaires sur les propriétés acquises du shérif et dont elle ne retire pas de revenus.

M. Hector Perrier dit que c'est un mauvais principe parce que cela enlève de la stabilité aux budgets des commissions scolaires. Il ajoute que Montréal et Québec étaient autrefois obligés de contribuer à l'enseignement scolaire et qu'on leur a permis ensuite d'imposer des taxes pour faire face à cette obligation. C'est donc d'une façon inexacte qu'on parle de taxes scolaires à Montréal et à Québec.

Avec le budget actuel la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal ne pourrait pas dépasser le 1er mai prochain. On va prochainement trouver des revenus aux deux commissions scolaires de Montréal mais c'est un mauvais principe que de rendre leur budget instable.

M. Bouchard se prononce en faveur de la clause. On a imposé une taxe de trente sous l'an dernier, et il n'est pas juste d'obliger la ville à payer des taxes sur des propriétés qui ne lui rapportent rien. En accumulant ainsi des taxes sur les lots vacants, on rend leur vente éventuelle plus difficile et ce n'est pas l'intérêt général. La question serait différente si on ne devait pas prochainement régler la situation financière des commissions scolaires catholiques et protestantes de Montréal. Comme cela va se faire il y a lieu d'adopter la clause.

Le Dr Alby Paquette partage l'avis de M. Perrier et n'accepterait la clause que sur une déclaration formelle de M. Bouchard que le problème financier des commissions scolaires sera réglé. M. Bouchard dit qu'il sera avant l'adoption même du bill de Montréal, et que si le problème n'est pas réglé d'ici là, il fera lui-même rétablir la clause en discussion.

Le comité s'ajourne à ce soir.

France

La défense de l'Afrique

Accord complet à Vichy — La base de Bizerte

VICHY, France, 11 (A.P.) — L'Office d'information annonce que les gouvernements de Vichy sont en accord complet sur toutes les questions concernant la défense de l'Afrique.

Selon une information sûre, cet accord comprend la résistance à toute demande de l'Axe de se servir de la base navale française de Bizerte, en Tunisie.

L'Office ajoute que l'accord s'est fait au cours de conférences du maréchal Pétain, de l'amiral Darlan et du général Maxime Weygand. (Le général Weygand, commandant des forces françaises en Afrique, venu à Vichy la semaine dernière, est retourné hier en Afrique).

L'amiral Jean-Marie Abrial, gouverneur général de l'Algérie, est arrivé hier pour expliquer les mesures administratives prises là-bas et son rapport a complété de façon satisfaisante celui du général Weygand.

L'attaque contre le Raid contre le canal de Suez

Portsmouth, Angleterre, 11 (C.P.) — Les Allemands ont attaqué avec une force terrible la nuit dernière cette base navale de la côte sud-anglaise. Pendant six heures, les avions ennemis ont fait pleuvoir les bombes sur la ville, allumant des incendies qui ont librement fait rage pendant plus de six heures. Il faisait un beau clair de lune et les trente incendies allumés ont aidé les Allemands à accomplir leur œuvre funeste. Les bombes ont démolé les quartiers commerciaux, des églises, des synagogues, un hôtel, un club de marins, deux bureaux de poste, des cloches de bois, etc. Trois personnes ont perdu la vie dans un abri. Il y eut quelques autres tués. Des escouades de secours ont tiré nombre de personnes de sous les décombres.

Aux Assises

Le procès de Feta

La Couronne a terminé ce matin, aux Assises, sa preuve contre Chérif Feta, ce Turc qui subit actuellement son procès pour le meurtre de Paul Majeau, qui fut assassiné, le 29 décembre dernier dans un dortoir public de la rue Clarke. La défense représentée par Me Popliker, a pratiquement terminé aussi sa preuve et l'on s'attend à ce que les plaidoyers soient achevés cet après-midi. Ce matin, le Dr Jean-Marie Bouchard, médecin-légiste, a déclaré que Majeau avait été frappé de coups évidemment portés avec violence et intention de blesser grièvement et qu'il ne s'agissait pas de résultats d'une simple lutte entre les deux hommes. Feta serait entré soudain sur le corps de Majeau le 29 décembre et aurait injurié les dormeurs du dortoir. Majeau tenta de le faire fuir mais fut cruellement blessé de coups de couteaux et mourut peu après. Feta était employé à Montréal, à la Canada Packers, comme tueur d'animaux.

Les provinces et le chômage

Ottawa, 11 (D.N.C.) — M. N. A. McLarty, ministre du Travail, a déclaré hier, à la Chambre des communes, que son ministère n'avait reçu aucune demande d'aide, de la part de provinces, pour venir en aide aux chômeurs. M. A. H. Penne, député de la ville de Saskatoon, avait demandé au ministre du Travail si le gouvernement étudiait le problème d'aider, sous forme d'octrois ou de prêts, les provinces qui se sont dites incapables de payer l'entretien de leurs chômeurs.

Pour la bataille de l'Atlantique

Londres, 11 (C.P.) — Le secrétaire de l'Air, sir Archibald Sinclair, a dit aujourd'hui que les avions américains "arriveront à temps" pour la bataille de l'Atlantique. Il a ajouté que la R. A. F. est sur le bord de sa période de plus grande expansion et qu'à moins qu'Hitler ait une arme secrète plus efficace que toutes celles qu'il a encore réussies à fabriquer, les avions britanniques entrant dans la bataille feront mieux que les avions nazis.

Il a ajouté que certains nouveaux avions peuvent faire plus de 400 milles à l'heure et porter des stocks de munitions considérables.

En Correctionnelle

Accusé d'avoir volé divers articles dans une auto, le 10 mars dernier, d'une valeur d'environ \$15.00, Marcel Gagnon, 2063, rue Berri, 21 ans, a comparu ce matin, en Correctionnelle. L'inculpé a avoué sa culpabilité et sentence a été remise à plus tard. Gagnon devra passer trois jours au bureau de la Santé.

Josaphat David, et Paul Tremblay, tous deux âgés de 21 ans, et domiciliés à 919 boulevard Saint-Laurent, ont été accusés d'une accusation de tentative de vols dans des automobiles, le 10 mars dernier. Leur procès a été fixé au 18 mars. David et Tremblay devront toutefois passer trois jours au bureau de la Santé.

Pour conduite dangereuse d'une auto

Léo-P. Perrin, 466 avenue des Pins, trouvé coupable ce matin de conduite dangereuse d'une automobile qu'il conduisait dans les rues de Montréal le 1er mars dernier, a été condamné ce matin à \$75 d'amende et les frais ou, à défaut, à un mois de prison.

Le Caire, Egypte, 11 (C. P.)

Les quartiers généraux britanniques annoncent que leurs troupes ont capturé un commandant de brigade, un commissaire résident, leur personnel et "des centaines d'autres prisonniers".

De son côté, le gouvernement égyptien annonce que l'ennemi a attaqué le canal de Suez mais que ses bombes n'ont pas causé de dommages.

En Afrique

Le Caire, 11 (A.P.) — Les quartiers généraux britanniques communiquent:

Rien à rapporter d'important pour la Libye et l'Erythrée.

Les troupes impériales éthiopiennes ont pris l'escarpement d'Afodu et avancent vers Asosa. En retraite, l'ennemi a abandonné quatre canons et un char blindé et d'autre matériel.

Plus à l'est, les troupes ont pris la ville de Dambacha et poursuivent les colonnes italiennes en retraite vers Debra Markos.

En Somalie italienne, notre avance progresse de façon satisfaisante.

Le coût de l'entraînement de 30 jours

Ottawa, 11 (D.N.C.) — M. J.-L. Ralston, ministre de la Défense nationale, a répondu de la façon suivante à M. Liguori-Lacombe, libéral de Laval-Duquesne-Montagny, qui demandait le coût de l'entraînement militaire effectué en vertu du plan de trente jours et le coût pour chaque camp du pays:

"Dans la comptabilité du département, les états de comptes n'indiquent pas le coût de chaque période de trente jours. Ce que nous avons, c'est le montant des soldes et des allocations pour ces périodes. En ce qui concerne les vivres, le vêtement et la construction, il s'agit de dépenses de capital qui s'étendent sur une période beaucoup plus longue que les trente jours d'entraînement."

Le ministre a déclaré qu'il donnerait les chiffres des allocations pour chacune des périodes, si le député le désirait. Pour ce qui est du coût des camps, les chiffres sont disponibles dans la plupart des cas; le ministère des Munitions et de l'Approvisionnement est en voie d'en faire le relevé complet.

Bombes sur Gibraltar

Algésiras, Espagne, 11 (A. P.) — Un bombardier a jeté plusieurs bombes sur Gibraltar aujourd'hui. Il s'est enfui à travers un feu de barrage.

Attaque contre Harrar, en Ethiopie

Nairobi, Kénia, 11 (C. P.) — Les bombardiers sud-africains ont attaqué Harrar, en Ethiopie, samedi. Harrar est sur la route de la poussée britannique vers le chemin de fer Addis-Abeba.

Chez les éleveurs d'Holstein-Friesian

Résultat des élections

Voici le rapport des élections des nouveaux officiers de l'Association des éleveurs d'Holstein-Friesian, en congrès annuel à Montréal: président, M. l'abbé Donat Godin; vice-président, V. Beatty; directeurs: Antonio Elie, S. Panneton, C. Goodhue; secrétaire-trésorier, R.-B. Charbonneau; propagandistes: Hermas Lajoie et Léo Caron.

Nouveauté

Le corps mystique de l'Antéchrist

par M. René BERGERON, conférencier de l'E.S.P.

Le Communisme
Le Franc-Maçonnerie
Le Nazisme ou néo-Paganisme

Volume de 224 pages. Au comptoir 75c; par la poste 85c. SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Sur le front... de la charité

A midi, la Fédération avait recueilli \$68,915 de son objectif de \$441,500 — Léger retard sur l'an dernier — Motifs d'espoir — Certaines grosses souscriptions ont déçu la direction de la campagne

UN COMMUNIQUE DU PRESIDENT A LA RADIO CHAQUE SOIR ET CHAQUE MATIN

A midi, la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises avait recueilli \$68,915, dans sa campagne de 1941 dont l'objectif est de \$441,500.

Après avoir parcouru les rapports d'hier et de ce matin, le président, M. F.-Philippe Brail, a constaté que les résultats obtenus à date marquent un léger retard sur ceux de l'an dernier au même moment de la campagne. Mais, par contre, ajoute-t-il, nous avons plusieurs motifs d'encouragement. A mesure que le travail des auxiliaires progresse, notre confiance d'atteindre le but augmente. Nos équipes sont toutes à la tâche et nous demandons de leur faire un accueil aussi ému que lors des campagnes précédentes.

On rappelle au public que tous les auxiliaires sont munis d'une carte d'identification, signée par le président de la campagne et contre-signée par les chefs de section, laquelle seule les autorise à recevoir des souscriptions. Ceci, pour protéger les souscripteurs contre les faux sollicitateurs.

Les derniers chiffres des souscriptions venant des salariés révèlent que les hommes et les femmes qui ont l'avantage d'avoir obtenu des emplois par suite de la guerre, n'oublient pas la classe moins privilégiée dont ils ont déjà fait partie. Dans cette catégorie, en effet, les contributions sont un peu meilleures qu'en 1940.

Jusqu'ici, certaines des grosses souscriptions ont déçu nos espérances, continue le président. Les auxiliaires des noms réservés sont priés de redoubler leurs efforts et de ne pas manquer d'expliquer qu'en dépit des conditions de guerre la pauvreté et la misère écartent encore une multitude de familles et ce sont les enfants qui en sont les premières victimes.

Le président ou l'un de ses collaborateurs donnera chaque soir à 6 h. 10, au poste CKAC des directives spéciales, dans une brève causerie, qui permettra à tous de suivre les progrès de la campagne. Ce communiqué sera répété le lendemain matin, à 8 h. 30, au même poste.

Les grosses souscriptions

Voici les plus fortes souscriptions recueillies à date: la Presse, \$4,500; National Breweries Limited, \$3,300; Banque de Montréal, \$2,000; la Cie des Tramways de Montréal (employés), \$1,951.36; la Corporation Episcopale catholique romaine de Montréal, \$1,750; Anonyme, \$1,500; Montreal Light, Heat and Power Cons., (employés), \$1,380; sénateur Raoul Dandurand, \$1,000; Anonyme, \$900; Northern Electric Co., (employés), \$704.78; George Levy, \$500; Henry de Kuyper \$500; M. et Mme J. W. McConnell, \$500; City of Westmont, \$400.

Ont donné \$300: Cie d'Imprimerie et de Lithographie Canadienne Ltd., Cie de Papier Rolland Ltd., Dominion Stores Ltd, Steel Co. of Canada Ltd.

Ont donné \$250: Canadian Copper Refineries Ltd, The Canadian Bank of Commerce, Lady Drummond, The Montreal Star Co. Ltd.

Ont donné \$200: Atlantic Sugar Refineries Ltd, Meagher Bros. and Co. Ltd, l'Alliance Nationale, L.H. Beaubien et Cie, la Cité de Verdun.

Ont donné \$150: Cie de Peintures et Vernis Mont-Royal Ltée, Club Laval sur le Lac, Industrial Acceptance Corp. Ltd, Arthur Fontaine.

Ont donné plus de \$100: Salada Tea Co. of Canada Ltd (employés), \$136; Grover Knitting Mills Ltd, (employés), \$128.31; Frontenac Breweries Ltd (employés), \$125; W. R. Brock Ltd (employés), \$117.

Ont donné \$100: Duval Motors Ltd, The Gazette Printing Co. Ltd, Mme Régine, l'Association des Taverniers, Anonyme, W. R. Brock Ltd, Goodyear Tire and Rubber Co. of Canada Ltd, Sun Oil company Ltd, F. P. Weaver Co. Ltd, Workman Uniforms Ltd.

Mort de M. Antonio Valiquette

Le président et gérant général de la Librairie Beauchemin est décédé à 60 ans

M. Antonio Valiquette, président et gérant général de la Librairie Beauchemin, Limitée, est décédé la nuit dernière à 60 ans.

Lui survivent: sa femme, née Morin (Marie-Louise), ainsi que ses frères et soeurs: M. Marius Valiquette, Mme J.-H. Beauchamp (Ida), Henriette Valiquette, Gilles Valiquette, Mme Alfred Legault (Germaine), Emilienne Valiquette, Annette Valiquette, Jean Valiquette, ses beaux-frères MM. Alfred Legault et J.-H. Beauchamp, et de nombreux neveux et nièces.

Né à Pointe-à-la-Paix, le 27 octobre 1880, il était à l'emploi de la Librairie Beauchemin depuis l'âge de quinze ans, après avoir terminé ses études à l'école Montcalm.

Par son travail et son énergie, il a été successivement nommé vice-président en 1925, vice-président et gérant général en 1928, à la mort de son oncle, M. Emilien Daoust, et président et gérant général en 1936.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 8 h. 30, à l'église Saint-Joseph de Bordeaux; le départ sera à 9 h. 15 de sa résidence, 1922 boulevard Gouin (ouest) Bordeaux, Montréal.

Le Devoir offre ses condoléances à la famille en deuil.

Le tramway rue St-Laurent

Le Syndicat des employés de Tramways a adressé une lettre au maire de Montréal pour s'opposer de nouveau à ce que les solitaires de la rue Saint-Laurent, au nord de la rue Jean-Talon, descendent la rue Saint-Laurent jusqu'au terminus de la rue Craig. Le Syndicat se déclare de nouveau en faveur du projet de faire circuler les tramways de la rue Saint-Laurent du terminus de la rue Craig jusqu'à Ahuntsic, par une ligne directe à condition que cette ligne soit desservie par des tramways à deux hommes.

Comme nous le savons, une délégation composée du maire Raynault et des conseillers Hervé Brien (B), J. Constantin (A), du district numéro 11 (Ahuntsic-Villeray) et de l'ex-échevin Omer Barrière, se sont présentés le 22 février devant la commission des Tramways de Montréal pour demander que les tramways du circuit Ahuntsic-Villeray se rendent directement au terminus de la rue Craig.

Une demande semblable avait été faite il y a deux ans et la Commission avait décidé d'y donner suite en installant une ligne de solitaires sur la rue Saint-Laurent. Les Unions, avec la collaboration des autorités de la ville, avaient réussi à faire échec à ce projet.

Avion allemand détruit

Londres, 11 (C. P.) — L'Amirauté communique que le destroyer Holderness a démolé par son feu un bombardier ennemi et qu'il l'a fait voler en pièces. Il n'y a pas de survivants.

M. Kelly sera inhumé à Dublin

Dublin, 11 (C.P.) — Les funérailles de M. John Hall Kelly, haut-commissaire canadien à Dublin, auront lieu jeudi avec les honneurs militaires. L'inhumation aura lieu dans le cimetière Gansavin, à Dublin.

Le "Star" de Toronto poursuit le "Globe"

Toronto, 11 (C.P.) — Le Daily Star de Toronto porte aujourd'hui en première page la manchette suivante: "Le Star poursuivra en libelle le Globe & Mail." La poursuite aurait pour motif la publication d'un article dans les colonnes éditoriales samedi dernier.

Ce soir

LE "SOUPER DU DEVOIR"

Ce soir, à six heures et demie, au Coq d'Or, près la Sauvegarde, rue Notre-Dame est, souper des Amis du "Devoir" réservé aux avocats et aux notaires.

Toilette de ville.



Mardi, 11 mars

Ondes courtes

LONDRES — 8.15 p.m. — Canada calls from London. GSC, GSD.

BUDAPEST — 9.30 p.m. — Marcha hongroise: nouvelles en anglais — HAT-4, 9.32 m. 32.8 m.

LONDRES — 9 p.m. — Starlight — GSC, GSD.

TOKYO — 9.05 p.m. — Guitare — J.V.Z., 11.81 m. 25.3 m.

LONDRES — 9.30 p.m. — Causette — GSC, GSD.

GUATEMALA — 11 p.m. — Concert par l'Orchestra Progreata — TGWA, 9.65 m. 31 m.

LONDRES — 11 p.m. — Democracy marches par Wm Holt — GSC, GSD, GSL.

LONDRES — 12.15 a.m. — Causette — GSC, GSD, GSL.

Principaux programmes américains

A WABC:

10.15 a.m. American School of the Air: Wellspring of Music.

4.15 p.m. The Golden Treasury of Song, avec Frank Parker, ténor.

4.45 p.m. America in transition.

Sommaire des postes locaux

CBF-910 kilocycles

4.00 Chœurs d'œuvres.

5.00 Fm. des œuvres de charité.

5.15 Femina.

5.30 Programmes du soir.

5.45 15 minutes avec...

6.00 La Marmaille.

6.25 Chronique sportive.

6.30 Radio-Journal.

6.45 Songs you like.

7.00 La Pension Velder.

7.15 Chevaliers du folklore.

7.30 P. Parker, violoniste.

8.00 Secrets du docteur.

8.30 Six pastorales.

8.55 Nouvelles.

9.00 Chœurs d'œuvres (piano).

9.30 La situation ce soir.

9.45 Studio.

10.00 Orch. symphonique de Montréal, avec Germaine Malpart.

11.00 Nouvelles et sport.

11.15 Orch. Renoff.

11.20 Programmes musicaux.

11.30 American Music.

CBM-960 kilocycles

4.00 Story of Mary Marlin.

4.15 Ma Perkins.

4.30 Pepper Young's.

4.45 The Guiding Light.

5.00 School of the Air.

5.30 Programmes du soir.

5.45 Child Welfare.

5.55 Send for a lady.

6.00 Little Orphan Annie.

6.15 Radio-Journal.

6.30 Chansons populaires.

6.45 Nouvelles de B.C.

7.00 Orgue.

7.15 Mémoires Dr Lambert.

7.30 P. Parker, violoniste.

7.45 Our factory front.

8.00 Orgue.

8.30 Six pastorales.

Principaux programmes canadiens

A RADIO-CANADA:

9.00 p.m. Mariette Gauthier, pianiste. Programme: Fantaisie et fugue en sol mineur, de Bach; Ruse capricieuse, opus 129, de Beethoven; Marche alla turca (Les Ruines d'Athènes), de Beethoven; 2e Valse-impromptu, opus 23, de Dohnanyi.

10.00 p.m. Les Concerts symphoniques de Montréal. Chef d'orchestre: Désiré Dufau. Soliste: Germaine Malpart, pianiste. Programme: Concerto en ré mineur (pour piano et orchestre), de Mozart (avec Mlle Malpart); Le Cygne de Tuonela (poème symphonique), de Sibelius; Stenka Razin, de Glasunov.

A WABC:

10.15 a.m. American School of the Air: Wellspring of Music.

4.15 p.m. The Golden Treasury of Song, avec Frank Parker, ténor.

4.45 p.m. America in transition.

Sommaire des postes locaux

CBF-910 kilocycles

4.00 John and Judy.

4.30 Good Luck.

10.00 Farm Forum.

10.30 McCre's and Molly.

11.00 Radio-Journal.

11.15 Britain Speaks.

11.30 Nouvelles de B.C.

CKAC-730 kilocycles

4.00 Musique militaire.

4.15 Événements sociaux.

4.30 Nouvelles.

4.45 Bulletin des fermiers.

5.00 Heure du jour.

5.15 Pierre et Pierrette.

5.30 La Rue principale.

5.45 Madeline et Pierre.

6.00 Valse.

6.15 Route-en-train.

6.30 Intermezzo.

6.45 La pièce du jour.

6.55 Nouvelles.

7.00 Lanny Ross, ténor.

7.15 Light up and listen.

7.30 Nazaire et Barnabé.

7.45 Ti-Pit et Piffine.

7.55 L'argent, c'est de l'argent.

8.00 Café-concert.

8.35 Nouvelles.

8.50 Chantant...

9.00 Amos and Andy.

9.15 Les gais lurons.

9.30 Amours de jeunesse.

9.45 Le Journal parlé.

10.00 Images de guerre.

10.15 Allô, les sports.

10.30 Images de guerre.

11.00 Orch. Hart.

11.30 Nouvelles.

12.00 Nouvelles.

CFCE-600 kilocycles

4.00 The fisherman.

4.15 Stars of the week.

4.30 Master singers.

4.45 Pour les enfants.

Mercredi, 12 mars

Ondes courtes

LONDRES — 7.30 p.m. — Questions of the hour — GSC, GSD.

BUDAPEST — 9.30 p.m. — L'Orchestra philharmonique de Budapest; nouvelles en anglais — HAT-4, 9.32 m. 32.8 m.

LONDRES — 9 p.m. — The people of Britain — GSC, GSD, GSL.

TOKYO — 9.30 p.m. — Club de mandoline — J.V.Z., 11.81 m. 25.3 m.

LONDRES — 9.30 p.m. — Causette de Woodroffe — GSC, GSD.

LONDRES — 10 p.m. — The Music of Britain — GSC, GSD, GSL.

GUATEMALA — 11 p.m. — Opéra, 1er, 2e et 3e actes de Faust, de Gounod — TGWA, 9.65 m. 31 m.

Principaux programmes américains

A WABC:

10.15 a.m. American School of the Air: New Horizons.

4.15 p.m. The Golden Treasury of Song, avec l'Orchestra Victor Bay et Frank Parker, ténor.

4.30 p.m. Le chœur des professeurs, de Jefferson County.

7.15 p.m. Hollywood: La biographie de Bing Crosby.

10.00 p.m. Texaco Star Theatre.

A WABC:

8.30 p.m. Cavalcade of America. Drame historique musical.

9.30 p.m. Plantation Party.

11.00 p.m. Kay Kyser's College of Musical Knowledge.

Sommaire des postes locaux

CBF-910 kilocycles

8.00 Nouvelles.

8.15 Révolutions.

8.30 Madame est servie.

8.45 Pianistes Al-Zeiser.

9.30 Chansons.

10.00 Vie de famille.

10.15 Courrier hebdomadaire.

10.30 Quelles nouvelles.

10.45 En écoute.

11.00 Le Vieux maître.

11.15 Musique symphonique.

12.00 Jeunesse dorée.

12.15 Nouvelles de la B.C.

12.30 Concert.

12.45 Radio-Journal.

1.15 Mme P.-F. Casgrain.

1.30 Le Réveil rural.

1.50 Signal-horloge.

2.00 Piano.

2.15 La Rue principale.

2.30 Sophisticated Ladies.

2.45 Femina.

3.00 Concert.

3.30 Fanfare de la marine.

4.00 Chœurs d'œuvres.

5.00 L'heure du thé.

5.15 Bourée.

5.30 Programme musical.

6.00 La Marmaille.

6.15 Chansons françaises.

6.30 Intermezzo.

6.45 Chansons.

7.00 Pension Velder.

7.15 Un homme et son péché.

7.30 M. Henderson, sop.

7.45 Nouvelles de B.C.

8.00 Femina reçoit.

8.15 Sérénade pour cordes.

8.35 Nouvelles.

9.00 S.V.P.

9.30 Memories in music.

10.00 Variétés françaises.

10.30 Courrier de la B.C.

10.45 Courrier de B.C.

11.00 Nouvelles et hockey.

11.20 Programme musical.

11.30 Révolutions.

CBM-960 kilocycles

8.00 Radio-Journal.

9.00 Orgue.

9.15 Pianistes Gene-Glenn.

9.45 Chantecœur.

10.00 Nouvelles.

10.05 Happy Jack, chanteur.

10.15 Melodies.

10.30 Orch. Lawren.

10.45 Songs for you.

11.00 Melody Strips.

11.30 The mau & married.

11.45 Right to happiness.

12.00 Nouvelles de B.C.

12.15 Against the storm.

12.35 Nouvelle.

1.00 Radio-Journal.

1.15 J. Bauline, soprano.

1.30 Ferme et produits.

1.50 Signal-horloge.

2.00 The happy gang.

2.30 Backstage wife.

2.45 Concert populaire.

3.00 Intermezzo.

3.15 The road of life.

3.30 Musique.

4.00 Story of Mary Marlin.

4.15 Ma Perkins.

4.30 Pepper Young's.

4.45 The guiding light.

5.00 Shop to save.

5.15 Sonnette.

5.30 La Bourée.

5.45 Silverman, violoniste.

6.00 La Bourée.

6.15 Radio-Journal.

6.30 Chronique sportive.

6.45 Chansons populaires.

6.55 Nouvelles de B.C.

CBF-910 kilocycles

7.00 Questions of the hour.

7.15 McPherson, organiste.

7.30 M. Henderson, sop.

7.45 Causette.

8.00 Musique militaire.

8.30 Sérénade pour cordes.

8.55 Commentaires.

9.00 Orch. Zuckerk.

9.30 The Family Man.

10.00 Melodies for you.

10.30 Les nouvelles.

11.00 Radio-Journal.

11.15 Britain Speaks.

11.30 Nouvelles de B.C.

CKAC-730 kilocycles

7.00 Informations.

7.15 Réveil.

7.30 L'Oratoire.

7.45 Pot-pourri.

7.55 Informations.

8.00 Toldmans.

8.30 Music-Hall.

9.00 Discours de chez nous.

9.15 Nouvelles.

9.30 Vedettes.

9.45 Chansonnettes.

10.00 Variétés métropolitaines.

10.15 Capsule mélodique.

10.30 Heures récréatives.

10.45 Grande Soeur.

11.00 Discours de chez nous.

11.15 Courrier du cœur.

11.30 Pour vous mesdames.

11.45 Valse.

12.00 Heures ensoleillées.

12.15 Harmonie en couleurs.

12.30 Big Sister.

12.45 Parade du midi.

1.00 Nouvelles.

1.15 Betty bee-hive.

1.25 Moment musical.

1.30 Musique.

1.45 G. Janelle, pianiste.

1.55 Coffret musical.

2.00 Histoires d'amour.

2.15 Xylophone.

2.30 Le Bourée.

2.45 Music-Hall.

3.00 Opéra.

3.30 Actualité féminine.

4.00 Musique militaire.

4.15 Événements sociaux.

4.30 Nouvelles.

4.45 Heures du thé.

5.00 Pierre et Pierrette.

5.30 La Rue principale.

5.45 Madeline et Pierre.

6.00 Chansonnettes.

6.15 Moi, j'ai dit ça?

6.30 Intermezzo.

6.40 Radio-Journal.

6.55 Nouvelles.

7.00 I nany Ross, ténor.

7.15 Light up and listen.

7.30 Nazaire et Barnabé.

7.45 Le don Juan.

8.00 Chez qu'on aime.

8.30 Course au trésor.

9.00 Big Town.

9.30 Amos and Andy.

9.45 Les gais lurons.

10.00 The Star Theatre.

11.00 Allô, les sports.

11.10 Nouvelles locales.

11.15 Journal parlé.

11.30 Images de guerre.

11.45 Nouvelles.

12.00 Nouvelles.

12.05 Phonologie.

1.00 Heures.

CFCE-600 kilocycles

8.00 Nouvelles et musique.

8.30 Church in the wood.

8.45 Harvey and Dell.

8.55 Nouvelles.

9.00 Bob reporters.

9.15 Danse.

9.30 Homemakers.

10.00 Breakfast Club.

Le Cinéma

Au cinéma de Paris

"Le Révolté"

La marine française n'est pas encore complètement tombée à la merci des Allemands ni à celle d'aucun autre peuple de la terre. L'amiral Duran nous le fait sentir dans une dépêche hier. Nous croyons même que la marine française constitue ce qui reste de plus grand et de plus fort au pays de nos ancêtres. Dans le film "Le Révolté", présenté cette semaine au Cinéma de Paris, nous avons une belle occasion de vivre quelques heures à bord d'un de ces fiers navires de guerre battant pavillon français. En effet, c'est dans ce cadre captivant que l'auteur Clouzot et le réalisateur Léon Mathot font évoluer leurs personnages.

"Le Révolté", c'est l'histoire de Pimal, une tête brûlée, un mauvais esprit, qui s'engage dans la marine par bravade; pour se dresser contre ses supérieurs, les "gradés", et plus encore contre l'autorité. Car c'est elle qu'il vise dans tout homme qui a reçu mission de dominer d'autres hommes de par un commandement légitime. Yoritiz est un officier psychologue, qui dirige les destinées du Fureteur, et se promet de venir à bout de cette tête chaude de Pimal. La tâche est rude, d'autant plus rude que le subalterne insubordonné multiplie les accrocs à la discipline et s'applique à narguer ses supérieurs et à leur créer des embêtements. Cependant une brave fille de Toulon s'empare de ce gars pas comme les autres, et peut-être plus que le commandant Yoritiz, réussit à empêcher Pimal de commettre l'irréparable.

Cet homme, qui ne reconnaissait "ni Dieu ni maître", — il avait écrit cette phrase pleine d'impudence sur sa poitrine — se rendra enfin à la raison et au devoir. Un geste héroïque finira de le signaler à ses chefs lors de l'arraisonnement d'un cargo contrebandier.

"Le Révolté" est un film réalisé de main de maître. Un montage concis, une photographie nette et franchement artistique, une interprétation très juste achèvent de donner à l'œuvre de Clouzot une valeur réelle. Dary est fort au point dans le rôle difficile du révolté. Cet acteur a par endroits une mimique à la Maurice Chevalier. Il a en tout cas du grand fantaisiste parisien, la lèvre inférieure proéminente. Pierre Renoir campe à merveille le commandant du Fureteur; Charpin, Katia Lova, Clariand, Temerson font partie de la brillante distribution.

M. H.

Raoul Jobin

Le jeune et brillant ténor du Metropolitan, Raoul Jobin, viendra à Montréal, le 18 mars prochain et se fera entendre en récital, à l'Auditorium du Plateau, sous les auspices de la Chambre de commerce des Jeunes (district de Montréal).

C'est la seule occasion que l'on aura de l'entendre ici, cette année, car Jobin part immédiatement après pour la grande tournée du Metropolitan. Il chantera à Philadelphie, St-Louis, Boston, Los-Angeles, San-Francisco et autres villes des Etats-Unis. Après cette tournée, il partira pour l'Amérique du Sud où il doit chanter tous les rôles du répertoire à l'Opéra de Rio de Janeiro. Ce sera la deuxième saison de Jobin en Amérique du Sud, où il a reçu un accueil des plus chaleureux l'an dernier.

M. Charles Goulet, codirecteur des Variétés Lyriques, est l'imprimeur du récital. Les billets s'écoulent vite et on ferait bien de prévenir tout désappointement en les retenant dès aujourd'hui chez Ed. Archambault.

"VIVRE"

par M. M. ARAMI

C'est un ecstasisme de la grâce satisfait. On nous y apprend sa nature, ses effets, nos devoirs envers elle, l'estime qu'elle mérite, comment on la conserve, on la perd, on la propage. Comment ne pas dire toute notre admiration pour ce petit livre de propagande religieuse populaire? Il aborde une matière négligée jusqu'à présent: la connaissance est naturellement réduite à rien chez la plupart des chrétiens, il l'expose avec une sûreté, une clarté, un sens pratique, un intérêt qui se rencontrent rarement. — la lecture n'est des plus facile et des plus agréables — l'attrait va sans cesse grandissant.

Un volume in-8°, 276 pages, orné de 48 illustrations, \$1.00. Ajouter la taxe, s. v. p. Service de Librairie du Devoir, 430 est, Notre-Dame, Montréal.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Au Montreal Orchestra

M. Bernard Naylor dirige de nouveau

Le jeune et dynamique chef d'orchestre M. Bernard Naylor, dirigait dimanche encore le Montreal Orchestra en l'absence de M. Douglas Clarke, actuellement en voyage de repos. Le public parut de nouveau goûter la manière de cet excellent musicien.

L'œuvre principale au programme était la Symphonie en ré mineur de César Franck. Celle-ci donne beaucoup à faire aux instruments à vent. Nous nous souvenons de certaines auditions où l'harmonie ne régnait précisément dans cette section de l'orchestre. Dimanche cependant, l'exécution ne comportait aucun accroc de ce genre. Dans les parties où les cuivres et les cordes conjuguèrent leurs efforts, l'orchestre ne connut pas de défaillance sous la conduite nerveuse et énergique du chef.

Les Variations sur un thème de Tchaikowski d'Arensky donnèrent aux cordes une belle occasion de prendre leur revanche sur les instruments à vent. Le thème de ces variations découle d'une chanson de Noël bien connue: "Christ in His garden".

L'ouverture "Hebrides", de Mendelssohn que l'orchestre joua au début fut rendue avec le même soin, le même souci du détail que les autres pièces du programme. M. Naylor sut faire produire avec succès à l'orchestre, l'effet des vagues de l'océan, caractéristique principale de cette pièce.

L'artiste invité de ce concert était le baryton canadien, Bruce Boyce, qui, d'une voix ample et colorée, rendit "l'Eri Tu", du Bal Masqué, de Verdi, et Vision fugitive, de Massenet. En rappel, le soliste interpréta avec souplesse une chanson de Moussorgsky et The Roadside fire, de Vaughan-Williams.

Au piano, Séverin Moisse fut discret et effectif, dans l'accompagnement des deux chansons anglaises. L'orchestre eut tendance à jouer un peu trop fort dans l'extrait de Verdi, mais ce ne fut là qu'un léger nuage dans un ciel par ailleurs serein. Ce concert, l'avant dernier de la saison dans le souvenir des nombreux auditeurs du Montreal Orchestra.

M. H.

Deux représentations supplémentaires de "Fridolinons '41"

Plus de 40,000 personnes ont vu "Fridolinons '41" au cours de 27 représentations et ont exprimé de façon non équivoque leur extrême satisfaction. De plus, durant les derniers jours, la demande du public s'est faite si pressante que nombre de spectateurs n'ont pu obtenir de billets.

Fridolin ne peut se résoudre à désapprouver tant de monde. Aussi a-t-il décidé que la Croisade du Rire continuerait au Monument National pour deux représentations supplémentaires qui auront lieu samedi soir et dimanche en matinée. Ceux qui n'ont pu assister jusqu'ici à la grande séance de Fridolin, faute de places, ne risqueront pas un nouveau désappointement et se hâteront de retenir leurs sièges en se rendant au Monument National ou en appelant Plateau 4466.

C'est votre dernière chance de faire provision de bonne humeur pour l'année en voyant la réjouissante Croisade du Rire, le triomphe de la gaieté. (Comm.)

Marie Dubas s'est convertie

Lisbonne. — L'actrice française Marie Dubas a épousé Roger Blacque Belair, aviateur français. Marie Dubas, de religion juive, s'est convertie au catholicisme.

"Les pauvres gens", à Radio-Canada, ce soir

A 5 h. ce soir, au poste CBF, sous les auspices de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises, M. Georges Landreau, directeur du Conservatoire LaSalle, interprétera "Les pauvres gens", poème de Victor Hugo. L'adaptation radiophonique est de M. Gérard Vlemineckx. M. Paul Leduc dirigera cette émission, qui est une contribution bénévole du poste CBF et des personnes précitées à la campagne de charité de la Fédération.

"La Croisade du Rire" continue



L'on en juge par l'attitude de la "grande duchesse" Juliette de Bélival, c'est une cour pressante que lui fait le noble "sire" Fridolin Coeur de Lion. Mais soyons plus discrets que le chevalier Fernand qui écoute de ses deux oreilles des propos qui ne le regardent pas et bornons-nous à annoncer que deux représentations supplémentaires de Fridolinons '41, la Croisade du Rire, auront lieu samedi soir et dimanche en matinée.

Raoul Jobin et Edouard Johnson



On voit ici Raoul Jobin, ténor canadien du "Metropolitan Opera" de New-York, félicité par son directeur Edouard Johnson, lors d'une représentation de l'opéra "Manon" à New-York. M. Jobin donnera un concert le 18 de ce mois, à l'Auditorium du Plateau, sous les auspices de la Chambre de commerce des Jeunes (district de Montréal).

"Imperial"

COMRADE X — Comédie. Film qui se déroule en Russie soviétique et qui se moque un peu des sultes de Staline et de son armée rouge. Vedettes: Clark Gable, Hedy Lamarr. Pour tous.

LITTLE MEN — Comédie dramatique. Vedettes: Jack Oakie, Ray Francis, George Bancroft. Pour tous.

Ballot Music-Hall

"Amarilla"

Les spectateurs qui assistent ces soirs-ci au ballet music-hall présenté par Maurice Morenoff ont l'avantage de se procurer une distraction semblable à celle des cafés-concerts, sans subir l'atmosphère étouffante de ces derniers. En effet, au milieu de décors bien brossés comme sait le faire M. Jacques Pelletier, les danseurs et danseuses du studio Morenoff évoluent dans des costumes chatoyants, ou des chanteurs comme Caro Lamoureux, Adrien Lachance et Robert Dupuy prennent part à des divertissements des plus variés.

Le spectacle de dimanche et d'hier, qui sera répété ce soir à la salle du MHT français, comprend trois parties: une pièce chorégraphique intitulée Au bout du quai, dans laquelle sont intercalées des chansons françaises et américaines interprétées par Germaine Fortier, Arlette Desforges, Robert Dupuy, Caro Lamoureux et Adrien Lachance; puis un grand ballet, Amarilla, avec musique de Glick, Rameau, Smetana, Litchner et Rosse; enfin sept numéros de divertissements comprenant chants, dialogues et danses.

Amarilla est un ballet bien monté, création de M. Lacasse Morenoff. C'est une histoire tirée du texte d'une vieille chanson bohémienne. La scène se passe dans le jardin d'une riche comtesse qui donne une réception en l'honneur de son futur mariage avec un comte. Il se trouve qu'autrefois, ce comte, déguisé en paysan, avait fait l'amour à Amarilla, reine bohémienne. Durant la réception donnée par la comtesse, Amarilla est appelée à venir divertir les hôtes elle et ses danseurs. Mais au moment de lire la bonne aventure dans la main de chaque invité, elle reconnaît son ancien amoureux et, comme elle va parler, ce dernier lui fait signe de se taire et de continuer sa danse. Pour éviter une scène, il jette un sac rempli d'or au frère d'Amarilla. Celle-ci, espérant regagner la faveur du comte, se livre à l'une de ses danses favorites, ce qui n'empêche pas son ancien amant de disparaître bien avant la fin de la danse, avec sa fiancée. Amarilla reste seule et garde toujours l'espoir de voir réapparaître l'aimé. Il vient en effet, mais ce n'est que pour lui jeter de l'or. Prise de désespoir, Amarilla s'affaisse sous le poids de sa peine. M. Maurice Morenoff fit un comte dédaigneux à souhait alors que le rôle d'Amarilla a été aussi brillamment rendu par Mme Carmen Morenoff.

J. D.

A la demande du public

Représentations supplémentaires et finales

AVANT LE DEPART DE LA TROUPE POUR QUEBEC

Samedi soir
Dimanche après-midi



ST DENIS

VERA KORENE
CHARLES VANEL
ROGER DUCHESNE
JEAN GALLAND

La Brigade Sauvage

Pierre BERTIN
PROFESSEUR CUPIDON

CINEMA de PARIS

LA VERITE SUR LA MARINE DE GUERRE FRANCAISE

RENE DARY

LE REVOLTE

PIERRE RENOIR
AIME CLARIOND
KATIA LOVA

ème et dernière semaine

JAMES STEWART
KATHARINE HEPBURN
CARY GRANT

The Philadelphia Story

Loew's

LOMBARD "Mr. & Mrs. SMITH"

GENE RAYMOND
ALFRED HITCHCOCK

PALACE

TALL, DARK and HANDSOME

CESAR ROMERO
YVETTE CAMBERG
MILTON BERL
CHARLOTTE GREENWOOD

CAPITOL

ANN SHERIDAN BRENT

HONEYMOON for THREE

FATHER & SON
CHARLIE RUGGLES

PRINCESS

3 derniers jours
ROBERT TAYLOR
RUTH HUSSEY

"FLIGHT COMMAND"

2ème spectacle:
BOB CROSBY
"LET'S MAKE MUSIC"

20 25 31



Directrice : Germaine BERNIER

Lettre de Fadette

UN CONTE

Ce samedi de paye, presque tous les bûcherons étaient revenus au camp très éméchés. Le soir, autour du grand feu qui sentait la résine, on avait chanté des chansons et conté des histoires plus drôles qu'édifiantes. Un grand vent du nord et le froid qui mordait la chair mirent fin à la veillée. En regagnant le camp, ses compagnons ne s'aperçurent pas que Baptiste, endormi près du feu, ne les avait pas suivis. Il ne s'éveilla jamais: il fut trouvé gelé le lendemain.

Il est connu que, lorsqu'on est mort, il y a quelque chose qui sort de vous et s'en va à la recherche d'une demeure éternelle.

Voilà donc l'âme de Baptiste à la porte du paradis, où saint Pierre, curieux et patient, attend les arrivants.

— As-tu ton passeport, toi?

— Mon passeport?... Connais pas ça.

— Pour un bon chrétien, c'est l'absolution dernière.

— Ben, à la vérité, j'ai pas eu le temps de faire des préparatifs, vu que je me suis endormi à la veillée et que je m'éveille de ce bord citte.

— Alors, il faut que tu me répondes: Qu'as-tu fait dans la vie?

— Ne le savez-vous pas aussi bien que moi, grand saint Pierre?

— Dis, quand même, ordonne le saint.

— C'est pas long ni gai, ma vie! Mon père était un ivrogne brutal.

Il a fait mourir ma mère de chagrin et de mauvais traitements. J'avais sept ans. Il a continué de me brutaliser et, à treize ans, je me suis sauvé.

Un père comme celui-là, saint Pierre, c'est un dur commencement de vie, allez!

J'étais donc parti sans un sou. Où? Nulle part, partout. Tout seul, maigrichon, peureux! Ici, j'aidais au labour, là, à la moisson, trois jours dans un endroit, un mois dans l'autre. J'ai fini par m'engager dans un chantier et j'ai passé ma vie dans la forêt avec les bûcherons et les dragueurs. J'ai pas été heureux: j'avais personne à aimer et personne m'aimait, mais j'ai pas été plus mauvais qu'un autre. J'ai pas volé, j'ai pas tué, j'ai jamais fait de la misère aux plus faibles que moi. J'ai un peu trop bu quelques fois sans jamais me saouler comme un cochon. J'ai sacré mais j'ai pas blasphémé, et tous les jours j'ai dit au bon Dieu: "Je vous donne mon cœur, gardez-moi" comme ma mère me le faisait dire.

— Oui... oui... fait saint Pierre s'adouissant. Tu racontes le mal que tu n'as pas fait, mais pour entrer dans le paradis de l'amour, il faut avoir fait du bien. En as-tu fait?

— Du bien?... Laissez voir... J'ai dû en faire un peu, j'y ai jamais pensé.

— Cherche! Les mortels sont généralement pressés de se vanter de leurs bonnes œuvres.

Un silence. Baptiste cherche. Soudain, il relève la tête: Voilà! au camp, je me souviens d'un homme malade, quand sa journée était finie, il se traînait pour rentrer. Je l'aidais, je portais sa hache, je lui donnais le bras quand il était trop essoufflé. Le pauvre homme avait huit enfants, il ne dépensait jamais un sou pour lui, il gardait tout pour sa famille. Quand il retournait chez lui, je lui glissais des bidoux, car moi je n'avais ni charge, ni famille.

— C'est bien, ça! C'est très bien! Y a-t-il autre chose?

— Deux années de suite, il y eut au chantier un jeune garçon, seize ou dix-sept ans: c'était gai, léger, un peu sans-cervelle et j'aimais pas le voir s'accoler avec des buveurs et des sauteurs. Je lui ai fait des avances, je lui ai donné des conseils, on est devenu des amis et il est resté bon garçon: je me rappelais ma jeunesse abandonnée et j'avais soin du p'tit gas.

— Cela, c'est encore mieux! fit saint Pierre radieux. Tu as fait du bien au corps de l'un, du bien à l'âme de l'autre; cela l'œuvre les portes du paradis.

Elles s'ouvrirent toutes grandes, les portes pour faire entrer Baptiste que jamais personne n'avait aimé mais dont le cœur était resté, quand même, compassant et charitable.

FADETTE

11-111-41

La générosité d'un cercle aux victimes de la guerre

Une contribution de \$100, dont le produit est destiné à soulager les souffrances des habitants de la ville de Swansea, au pays de Galles, Angleterre, qui ont été durement éprouvés par les bombardements aériens, sera transmise par les soins de la section provinciale de la Croix-Rouge. Cette donation provient du cercle *Let's do our bit* (faisons notre part) de la fabrique de la maison T. Eaton & Co., à Montréal.

Ce sont des représentants attitrés du cercle qui ont fait la présentation de cette donation aux officiers de la Croix-Rouge.

Depuis le mois de novembre dernier, ce cercle a souscrit approximativement \$500 en argent et en nature au bénéfice de plusieurs causes méritoires. Une souscription de \$51 fut transmise à la famille Grimmond, dont les cinq enfants furent perdus dans le coulage du paquebot *City of Benares*, et

qui fut elle-même plus tard victime d'un torpillage lorsqu'elle se rendait au Canada.

Une lettre de remerciements et d'appréciation fut reçue par l'intermédiaire de la section provinciale du Québec, de la Croix-Rouge canadienne, de la part de la famille Grimmond, qui désire ainsi témoigner toute sa gratitude au cercle *Let's do our bit*, pour sa généreuse contribution.

Tout récemment, encore, le cercle transmittait des vêtements d'une valeur de \$53 aux marins survivants du vapeur *Carlton*, coulé dans l'Atlantique.

Non seulement le cercle *Let's do our bit* a-t-il fait ces contributions financières, mais, par ailleurs, plus de 150 de ses membres fabriquent, dans leurs moments de loisir, des articles vestimentaires tricotés pour le bénéfice des victimes de la guerre.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

La Croix-Rouge

Les cours de soins à domicile

La sauvegarde de la santé — La prévention de la maladie — Le soin des malades

D'après les derniers relevés communiqués par Mlle M.-A. Cloutier, G.M.E., directrice des cours de soins à domicile, plus de 7,800 femmes et jeunes filles se sont inscrites à ces cours qu'offre, dans la province, la Division provinciale de la Société Canadienne de la Croix-Rouge. Ce rapport rend compte du travail accompli, au 15 février, et permet d'apprécier l'œuvre de garde-cloutier, au cours de l'automne et de l'hiver, à parcourir plusieurs régions de la province.

Une forte proportion des inscriptions ont reçu une carte officielle, attestant qu'elles avaient assisté à 75 p.c. des cours et des leçons pratiques. D'autres recevront ce certificat, à mesure qu'elles termineront la série des leçons. Actuellement, il se donne dans la province 450 cours, et de nouvelles classes sont en voie d'organisation, aussi bien à Montréal que dans d'autres centres.

Le Service de Soins à domicile de la Division de la Province de Québec de la Société Canadienne de la Croix-Rouge travaille en collaboration avec le Ministère de la Santé et les unités sanitaires établies un peu partout, dans la province: il obtient toujours le concours des infirmières et gardes-malades du gouvernement, des auxiliaires du service social, de tous ceux qu'intéresse la santé publique, et ceux-ci y mettent une grande générosité.

Les cours, qui sont gratuits, comportent une grande variété de sujets touchant les soins à domicile. Ils se rapportent toutefois, quant aux principes de base, à trois points principaux: premièrement, la sauvegarde de la santé, son amélioration; deuxièmement, la prévention de la maladie et, enfin, le soin des malades. Comme le souligne la directrice, ceci inclut la santé et l'hygiène dans la famille, l'alimentation des adultes, le régime des enfants et des nourrissons, le soin de la bouche et des dents, l'entretien de l'état de santé ou maladie, les symptômes de la maladie, le soin du malade, son régime, ses traitements, les maladies contagieuses, les soins de maternité à la mère et à l'enfant, enfin les cas d'urgence.

Les cours se donnent sous l'autorité du Service de Soins à domicile et la Division de la Province de Québec de la Société Canadienne de la Croix-Rouge, et seuls sont autorisés à y enseigner le médecin, le dentiste, la diététicienne ou la garde-malade diplômée.

Parmi celles qui suivent les cours, il s'en trouve d'état et de conditions variés. La plupart sont des femmes et des jeunes filles qui s'occupent de tenir la maison, mais un grand nombre de femmes d'affaires et d'institutrices assistent aussi aux cours qui, lorsque les circonstances le permettent, sont confiés à des gardes-malades et à des médecins diplômés, parfois même à des universitaires.

De l'avis de la directrice, Mlle Cloutier, il importe plus que jamais d'améliorer la santé de notre population, maintenant que la guerre sévit et lorsqu'on pense au rôle que la jeune génération aura la responsabilité pour assurer l'avenir du Canada.

Le cours, bien entendu, ne comporte pas autre chose qu'une vulgarisation des principes élémentaires du soin des malades et s'il peut être très utile, en cas de maladie dans une famille, il ne donne à personne le droit d'agir comme garde-malade et de réclamer un salaire pour ses soins. Les médecins et les infirmières que la directrice a eu l'occasion d'interroger sur ce point se sont tous dits vivement intéressés par l'œuvre des cours de soins à domicile et ne doutent pas que beaucoup de bonnes volontés y deviennent plus agissantes et plus éclairées.

Les comités féminins de la Campagne des Oeuvres de charité

Les noms des huit autres arrondissements:

Arrondissement A. — Paroisse Notre-Dame Auxiliatrice. — Présidente: Mme H. Bonenfant; vice-présidentes: Mme F. Béard, Mme A. Grenier, Mme Z. Béard.

Arrondissement B. — Paroisse St. Joseph. — Présidente: Mme Léandre Lippens; vice-présidente: Mme A. Boileau; secrétaire: Mlle Thérèse Guillemette.

Arrondissement C. — Paroisse St. Anselme. — Présidente honoraire: Mme Pierre Paradis; présidentes: Mme Elphège Trépanier; vice-présidentes: Mme Léopold Gagnon, Mme Joseph Thérault; régisseuse: Mlle Blanche Laliberté.

Arrondissement D. — Paroisse de la Nativité de la Sainte Vierge. — Présidente: Mme Ernest Wolfe; vice-présidentes: Mme Arthur Lapointe, Mme A. Laurendeau, Mme Paul Messier; secrétaire: Mlle G. Milette.

Arrondissement E. — Paroisse Notre-Dame du Sacrement. — Présidente: Mlle Dorothy Ranson; assistante: Mme J.-L. Lupien.

Arrondissement F. — Paroisse St. Denis. — Présidente: Mlle Eliane Robert; vice-présidentes: Mlle Marcelle Laberge, Mlle Eliane Latour, Mlle Rachel Carmel; secrétaires: Mlle Suzanne Robert, Mlle Cécile Carmel.

Arrondissement G. — Présidente d'honneur: M. le chanoine William Lessard; secrétaire: M. l'abbé André Dorion; présidentes: Mme Antonio Brasseur; vice-présidentes: Mme J. Coillart; secrétaires: Mlle Laura Moquin, Mlle Simonne Brûlé.

Arrondissement H. — Paroisse St. Jean B. M. Vianney. — Présidente: Mme I. Doré; vice-présidente: Mme P. Despard; secrétaire: Mlle C. Doré.

Arrondissement I. — Présidente: Mlle L. S. Pierre; vice-présidentes: Mme H. Chaussé, Mme A. Brossard; secrétaire: Mlle V. Picard.

Arrondissement J. — Paroisse St. Bernard. — Présidente: Mlle J. Maurice Gagnon; vice-présidentes: Mme Gaston Nolin, Mme Raymond Hébert, Mlle Jeanne S. Poirer; secrétaire: Mme Marcel-G. Vadeboncoeur.

Arrondissement K. — Paroisse St. Jean de la Croix. — Présidente: Mme A.-P. Bélair; vice-présidentes: Mme Jos. Melançon; trésorière: Mme Jean Naudet; secrétaire: Mlle L. Beauvais.

Arrondissement L. — Paroisse St. Viateur. — Présidente: Mlle Gertrude Dugal; vice-présidente: Mlle Thérèse Bélanger; secrétaire: Mlle Simone Audette.

La Croix Rouge

Assemblée annuelle de la section des Festivals de Montréal

L'assemblée annuelle de la section de la Croix Rouge des Festivals de Montréal a eu lieu récemment au bureau, 1006, édifice Dominion Square.

Mlle Marie Quimet, en l'absence de Mme M. Letondal, secrétaire-trésorière, a lu le rapport de l'année et a annoncé qu'il y avait quatre groupes, ceux de Mmes L. Barsalou, L. Beauchamp, A. Dorais, et Mlle Marie-Thérèse Paquin, en plus les auxiliaires individuelles, les religieuses de la Congrégation, les Soeurs Grises, St. Denis, de l'hospice Ste-Genevieve, donnant un total d'une centaine de dames qui font partie de l'organisation.

Du bureau, on a envoyé 3995 pièces de lingerie d'hôpital, 2101 morceaux de linge pour l'armée, ainsi que 640 morceaux pour les réfugiés. Plusieurs couvertures de laine ont été envoyées à la Croix Rouge et 83 morceaux en dons.

En ce moment toutes les dames sont occupées à faire non seulement le travail ordinaire pour l'armée, la marine et l'aviation mais aussi à confectionner 50 trousseaux complets pour les enfants de la Grande-Bretagne.

Tous les membres du comité ont été élus pour un nouveau terme. Ce

La bonne cuisine

A propos du poisson...

... de mer
Les principaux poissons de mer employés dans l'alimentation sont: le hareng, le maquereau, la morue, la raie, le thon, la sardine, la dorade, le saumon, la sole, la barbotte, l'aloise, l'éperlan, l'anchois, le merlan, la limande, la plie, le colin.

La chair des poissons de mer est plus savoureuse que celle des poissons de rivière ou d'eau douce.

La morue, le thon, la sardine, l'anchois, le hareng, le maquereau, le saumon, font l'objet d'un commerce important de conserves à l'huile et au sel.

Tous les poissons salés et séchés à l'air prennent le nom de stock-fish; mais on désigne généralement sous ce nom la morue séchée.

... d'eau douce

Les meilleurs poissons sont ceux des grands lacs et des rivières: ceux des mares et des eaux stagnantes ont la chair visqueuse et fade.

En général, la chair des poissons d'eau douce a peu de saveur et demande une préparation culinaire plus épiceuse.

Les principaux poissons comestibles pêchés dans les lacs et les rivières sont: la carpe, le brochet, la truite, le goujon, la lotte, la tanche, la perche, le saumon, le barbeau et l'anguille.

Les oeufs d'un grand nombre de poissons sont malsains.

Manière de vider un poisson.

Après avoir étendu un grand papier sur la table, on prend le poisson qui doit avoir séjourné quelques instants dans l'eau. Au moyen de bons ciseaux, on lui coupe les nageoires et la queue; on l'écale ensuite avec un grand couteau; en allant de la queue à la tête; cette opération est rude, pour les poissons à grosses écailles, on la facilite en passant rapidement l'animal dans l'eau bouillante. Il ne faut pas abuser de ce procédé pour les poissons délicats, il ne peut manquer de nuire à la qualité de la chair.

Les poissons à fines écailles, comme la truite, se font cuire sans être écaillés.

Fendre le poisson avec des ciseaux, enlever les entrailles et les oeufs; débarrasser l'épine dorsale de la peau qui la recouvre en la frottant avec du sel.

Attacher les ouïes et laver le poisson à plusieurs eaux; si on veut le conserver pendant quelques jours, on le place dans un vase d'eau cuite salée; si, au contraire, il doit être préparé immédiatement, on l'essuie avec un linge.

Préparations. — Les gros poissons se préparent habituellement au court-bouillon.

Quand le poisson est cuit, on le laisse dans le liquide jusqu'au moment de servir. Le court-bouillon peut être employé plusieurs fois; on y ajoute, s'il en est besoin, un peu de vin ou de vinaigre.

Les petits poissons se font généralement frire; le saindoux, le beurre, l'huile peuvent s'employer indifféremment. Les poissons doivent être mis dans la friture chaude, et assez abondamment pour qu'ils en soient recouverts. Frits dans ces conditions, le poisson est doré et croustillant. Le reste de la friture doit être mis dans un ustensile spécial et ne servir qu'à cet usage.

Les activités féminines

Invitation aux infirmières

Une retraite spéciale pour les infirmières sera prêchée en l'église du Gesù, rue Bleury, par le R. P. Bourque, S.J.; elle commencera dimanche soir, le 16 mars, à 8 h., et se continuera tous les soirs de la semaine.

L'après-midi, à 4 h., il y aura un court exercice pour les infirmières en service de nuit.

A l'Académie Saint-Paul

Les religieuses de la Congrégation Notre-Dame recevront leurs anciennes élèves de l'Académie St-Paul à une première réunion de l'amicale, samedi, le 22 mars, à 2 h. 30 de l'après-midi.

Toutes celles qui n'auraient pas encore reçu d'invitation personnelle sont priées de faire parvenir au plus tôt leur nom et leur adresse à leur Alma Mater, 11 Côte St-Antoine, Westmount.

Chez les gardes-malades de Notre-Dame

L'Association des gardes-malades diplômées de l'hôpital Notre-Dame tiendra son assemblée mensuelle le 14 mars à 8 h. 30 du soir.

Chez les Évangélines

Mercredi, le 12 mars, tous les membres sont priés d'assister à la fête anniversaire du cercle *Mary-Sauveur*. Toutes les présentes seront inscrites et compteront pour la réunion hebdomadaire.

Mercredi, le 13 mars, il y aura débat entre Mmes Schinde Paré et Bernadette Boissau. Le sujet de la discussion sera: Les femmes catholiques sont-elles plus heureuses en travaillant au dehors qu'en

sont: présidente, Mlle Marie J. Quimet, Mme P. Beullac, Mme S. L. Cuddy, Mme J. J. Décarie, Mlle E. E. Quimet et Mme Marthe D. Letondal, secrétaire-trésorière.

Il toucha la vitre, de son front devenu aussi froid que le cristal... — Ah! oui... soupira-t-il avec une ironie amère. Est-ce qu'on se marie, quand on est Pierre Fresnay?

Il avait pu s'abandonner, dans son besoin de consolation, aux influences de la Hétraie; le conscient amour, jeune et frais comme une aube, avait pu rajouer son âme précocement marquée du sceau de la douleur. Mais, maintenant que le rêve prenait consistance, acquiescent de la force et de l'espoir, il se heurtait violemment au réel, et du heurt jaillissait une clarté lugubre.

— Je ne puis pas!... répétait-il, et, sur sa bouche tremblante, ces paroles sonnaient comme le glas funèbre...

Ce serait si bon, pourtant, de l'aimer tout bas, de le lui dire un peu plus tard, de se promettre à elle en partant pour le service militai-

gaient la terreur et la tendresse... Mais pouvait-elle, en sa jeune innocence, avoir le soupçon de l'effroyable vérité?

Pierre non plus ne dormait pas: les événements du jour l'avaient trop enfiévré; son appartement, situé dans une tour elle et donnant sur la cour d'entrée, l'éloignait des scènes oppressantes qui se déroulaient, cette nuit, à Champ-Marie.

En ce moment, le jeune homme était tout à la révélation enchantée que venait de lui faire son propre cœur... Soudain, il lui sembla qu'une vague de joie se gonflait au dedans de lui-même, éclatait en jets éblouissants et harmonieux. Il ouvrit sa fenêtre et, devant la pâleur éclaircie du firmament, devant les massifs trempés de lueurs bleuâtres, coupés d'ombres intenses, il murmura l'aveu:

— Je vous aime, Annette, je vous aime pour toujours!

Ces mots, passant sur ses lèvres, le charmaient comme la plus merveilleuse musique; il ne se lassait pas de les redire:

— Je vous aime, parce que vous

êtes bonne; je vous aime, parce que vous êtes simple; parce que vous ignorez tout ce qui diminue, comprime, déforme l'âme; parce que dans vos yeux on vous voit tout entière.

N'était-ce pas délicieux que lui, Pierre Fresnay, après avoir passé indifférent au milieu des plus jolies Parisiennes, se fût épris de cette fleur de champs? Ils s'étaient rencontrés loin du monde; ils s'étaient entretenus dans la beauté libre et salutaire des œuvres divines, et, tout de suite, Annette avait montré son âme, n'ayant même pas l'idée qu'on pût faire autrement.

Parlant toujours à la petite amie dont il croyait voir, à travers la nuit, briller les yeux candides et flotter les cheveux fous, le jeune garçon continuait:

— Oui, Annette, s'il plaît à Dieu, vous serez un jour la femme heureuse de Pierre Fresnay...

Tout à coup, le fils de Georges recula, comme si un spectre lui avait caché la vision chérie.

— Pierre Fresnay... répéta-t-il, d'une autre voix.

Quelques opinions... sur la Campagne de charité

... Au nom des vingt et une oeuvres qui lui sont affiliées, la Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises sollicite, en ce moment, la générosité de nos concitoyens. Il faut que cet appel soit entendu, en dépit des difficultés de l'heure présente.

Ceux qui souffrent à nos côtés comptent sur chacun de nous pour obtenir le minimum de secours requis pour soulager leurs misères. C'est notre devoir de le leur donner.

«Faites donc tous nos compatriotes à répondre, dans toute la mesure de leurs moyens, à l'appel de la Fédération pour que nos oeuvres puissent continuer, auprès de leurs protégés, le travail admirable qu'elles ont jusqu'ici poursuivi».

Edouard TELLIER, gérant général de la Régie provinciale des alcools.

... La pauvreté, la misère, la souffrance ne connaissent jamais de répit. Nos milliers de malheureux comptent sur nous en temps de guerre comme en temps de paix. C'est le devoir de toutes les classes de la société de s'unir pour tendre une main secourable aux déshérités, aux malades, aux infirmes. Dans la présente Campagne, l'honneur et le prestige de la population canadienne-française sont en jeu: celle-ci doit donc faire en sorte que l'objectif de la Fédération soit largement dépassé».

Donat L'ANGELIER, marchand et industriel.

LA FED. NAT. S.-J.-BAPTISTE

Bureau de placement gratuit

L'Association des employées de bureau prie les professionnels et employeurs de s'adresser à son bureau pour les services de sténographes bilingues, dactylographes, comptables compétentes et très recommandables, FR. 2665.

Démonstration culinaire

Demains à 2 h. et à 7 h. 30 p.m. il y aura démonstration culinaire à l'Ecole d'éducation familiale et sociale, 1215 est, boul. St-Joseph. Ce cours tout à fait spécial portera principalement sur les pâtisseries à la crème et quelques nouveautés en confiserie. On y donnera aussi quelques recettes excellentes pour apprêter le poisson.

Motif: bamboche à la friture, friture farcie, timbale américaine (salade au filet), choux aux amandes grillées, crème pâtissière, pâte agnasse, cigarettes de Paris, feuilles au chocolat, pains de La Mecque, salambos, mignons parisiens, etc.

Madame C.-S. Vallerand à l'Ecole des parents

Mme C.-S. Vallerand sera la conférencière à la réunion du mercredi, 12 mars, à l'Ecole des parents. Elle traitera le sujet suivant: Sévérité ou liberté? Que penser du châtiment?

La réunion aura lieu dans la grande salle des Ecoles Ménagères Provinciales, 3420, rue Berri, à 8 h. 30 précises.

Pour renseignements, s'adresser à Mme Paul Fontaine, AM. 1772, ou à Mme Joseph Dansereau, AM. 6534.

Plus que jamais

La charité, dit-on avec raison, est un devoir pour tous, riches et moins riches, plus particulièrement pour ceux qui disposent d'un surplus. La Fédération des Oeuvres de charité canadiennes-françaises vient d'inaugurer sa neuvième campagne annuelle en faveur de nos oeuvres. Il incombe à tous de la seconde dans ses efforts pour la mener à bien. Malgré la guerre, malgré le chômage, malgré les impôts, la charité doit triompher plus que jamais, comme plus que jamais, par le temps qui court, les prix sont des plus élevés et les conditions de ventes des plus faciles aux quartiers généraux des belles fourrures: J.-F. Reid, 1473, rue Amherst.

Le vrai chrétien en face du monde réel

par le chan. Michel PFLIEFLER, professeur à l'Université de Vienne

Un appel aux dirigeants de l'Action Catholique

TABLE DES MATIERES

Préface du Traducteur
Préface de l'Auteur
Destinée de prophète
Le premier obstacle
Je suis le... Vivant
Seule la vérité peut nous rendre libres
Christianisme émancipé I
Christianisme émancipé II
Agere sequitur esse

Ne perdez pas votre bonne humeur
Les ramasseurs de neige
La conversion du libre penseur
Le chrétien d'église et les "autres"
Contre le bolchevisme
Le silence de la sainte nuit
Au seuil de la nouvelle année

Volume de 194 pages, format bibliothèque
au comptoir .90\$; par la poste \$1.00.

Service de Librairie du "Devoir"

Feuilleton du "Devoir"

TROP CHER

par Marie Le Mièrre

71.

(Suite)

— Il ne répondit point et se mit à courir, la tête toujours plus basse. Effrayée, elle courut après lui; il était presque au bord de l'eau; Germaine le vit, sous la lune, se voiler la face de ses mains... Heureusement, elle le tenait, elle le tirait en arrière.

— Que faites-vous? exclama-t-elle.

Il tourna vers sa fille un visage hagard.

— Je rentre, murmura-t-il d'une voix à peine distincte... je rentre chez moi.

— Mais ce n'est point par ici! Il la regardait toujours; les traits

"Notre milieu"

Les industries manufacturières

M. Paul Riou donne le dernier cours public de cette année, à l'Ecole des Hautes Etudes

M. Minville annonce une nouvelle série de cours pour l'année prochaine

A l'occasion de la clôture de la série des cours publics de la présente année universitaire, à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, hier soir, le directeur de l'Ecole et organisateur de ces cours, M. Esdras Minville a annoncé que dès l'automne prochain, si les circonstances le permettent, il y aura une nouvelle série de conférences publiques sur le milieu humain. Les cours publics de cette année ont porté sur Notre milieu général. L'an prochain, on étudiera l'homme. Tous ces cours et conférences seront réunis plus tard en un volume. M. Minville dit modestement que ce volume pourra peut-être servir d'introduction à l'étude de notre milieu. Le directeur de l'Ecole a d'ailleurs tout un programme pour plusieurs années à venir.

M. Paul Riou, professeur à l'Ecole, président de l'Office des recherches scientifiques de la province de Québec, a donné le dixième et dernier cours public hier soir. Il a traité des industries manufacturières. Sur les 25,000 établissements industriels au Canada, il y en a 8,600 dans le Québec, Ontario en compte 9,800.

Voici à la fois le résumé du cours de M. Riou et de l'allocation de M. Minville.

Les industries manufacturières

On appelle industrie les opérations que l'on fait subir à la matière première pour la transformer en objets utiles à l'homme. Elle apparaît avec lui. Elle s'est modifiée et façonnée d'après son genre de vie et son milieu. Les facilités de communication, l'amélioration des moyens de transport et surtout le développement de la technique ont profondément modifié l'industrie et l'ont amenée à un haut degré de perfection. Son domaine est illimité et s'applique au travail sous toutes ses formes.

Sous l'influence des modifications apportées à la vie en société,



"Une correspondance, s'il vous plaît"

Sur toute correspondance émise par le conducteur est indiquée l'heure à laquelle le tramway a laissé le terminus du circuit.

Cette correspondance vous permet de changer d'un circuit à un autre et de continuer votre trajet, sans frais additionnels, pourvu que ce soit dans une direction opposée au point de départ.

D'après ces règlements:

Le changement d'une voiture à l'autre ne doit se faire qu'aux endroits où les circuits se croisent ou se rejoignent.

La correspondance ne comporte pas le droit d'arrêt prolongé en cours de route.

Il est défendu par la loi d'utiliser une correspondance émise à une autre personne.

En observant ces règlements, l'on évitera les malentendus qui ont toujours pour résultat de retarder et d'incommoder les voyageurs.

41-22

LE COMPAGNE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL

L'industrie a pris des formes caractéristiques que M. Raoul Blanchard a décrites dans son livre "La Géographie de l'Industrie". L'auteur divise tous les modes de l'activité humaine en trois catégories principales:

1) L'industrie domestique qui est le type de l'industrie de famille. L'ouvrier produit pour les besoins exclusifs de la communauté.

2) L'industrie complémentaire. C'est un type plus perfectionné que le précédent. L'ouvrier travaille en vue de la vente pour procurer à la famille un complément de revenu pour équilibrer le budget. L'idée d'échange caractérise l'industrie complémentaire.

3) L'industrie autonome. Le travailleur consacre tout son temps pendant l'année au travail industriel. C'est le type par excellence de l'industrie moderne. Elle a un domaine très vaste et apparaît sous les aspects les plus variés. Il y a une différence très grande entre l'artisan qui fabrique des charrettes pour les cultivateurs des environs et Ford qui fabrique des voitures qu'on expédie dans toutes les parties du monde. Ces deux industriels ont cependant quelque chose de commun, et pour nous ils entrent dans la même catégorie.

La province de Québec occupe une position importante au point de vue industriel dans notre pays. Sur 25,000 établissements industriels au Canada, il y en a 8,600 dans la province de Québec. La province d'Ontario en possède 9,800. La production globale de notre province est de \$983,000,000. L'industrie donne du travail à 214,000 employés. On constate que le moyen des salaires dans les quatre provinces de l'est du Canada est au-dessous de \$1,000 (\$995 pour Québec). Dans les provinces de l'ouest, la moyenne des salaires dépasse \$1,000. Elle est de \$1,233 en Colombie britannique.

L'Office des Statistiques d'Ottawa divise les industries en divers groupes qui nous renseignent sur les ressources naturelles dont elles dépendent. Celles qui dérivent des produits animaux et végétaux, par conséquent dont la matière première provient de l'agriculture, sont les plus nombreuses et ont une production dépassant \$290,000,000.

L'industrie textile se place au second rang avec une production de \$185,000,000. Elle traite des matières premières pour la plupart importées. Elle emploie plus de 60,000 ouvriers.

La forêt est une ressource importante de la province. Aussi les industries qui en découlent jouent-elles un rôle important dans notre économie. La production brute est de \$175,000,000. Elle emploie 45,000 travailleurs. Les principales industries sont les pâtes de bois et les papiers, les scieries et les usines qui fabriquent les articles en bois.

Les produits minéraux groupent la sidérurgie et les industries connexes, la métallurgie des métaux usuels, la fabrication des matériaux de construction d'origine minérale et les produits des carrières. La production minérale s'élève à \$280,000,000 et occupe 44,000 ouvriers.

L'industrie chimique a pris depuis la dernière guerre une importance de plus en plus grande. Ce sont nos ressources en énergie électrique, qui nous ont valu notre expansion dans ce domaine. Shawinigan est le plus grand centre de l'industrie chimique. Les industries situées dans les autres régions correspondent à des besoins locaux et sont réparties dans les grandes villes. Les principales industries sont la fabrication des acides et des bases, les gaz comprimés, les produits pharmaceutiques, les peintures et les vernis et le savon. Ces industries représentent une production de \$45,000,000 et emploient 8,000 ouvriers.

Les industries de la province de Québec forment des groupements qui ne suivent pas nécessairement les divisions naturelles que l'on donne en géographie physique. Certaines influences ont déterminé l'établissement d'industries dans des régions où, à première vue, elles ne sembleraient pas attirées. Montréal est le plus grand centre industriel de notre province; 2,600 établissements sur un total de 5,000,

une production brute de \$580,000,000 sur un total de \$840,000,000.

Ces usines donnent du travail à 113,000 ouvriers. On peut donc dire que la moitié des industries de la province sont situées dans l'île de Montréal.

La région des Cantons de l'Est vient immédiatement après Montréal avec 650 établissements, \$84,000,000 de production brute et 35,000 employés. Ce groupement devrait surtout être formé d'usines utilisant les ressources forestières et les ressources minières. On y trouve cependant un très grand nombre d'autres usines de textiles, de métallurgie, de confection, de caoutchouc, etc. Cette expansion industrielle est due à l'initiative des industriels de cette région, à la bonne administration des villes et à l'avantage que procure la force motrice à bon marché. L'existence d'industries textiles depuis longtemps a formé une main-d'œuvre experte qui est recherchée par les industriels.

La Mauricie et le groupement du Lac Saint-Jean sont des enclaves dans la région des Laurentides. La force motrice, les ressources forestières, la présence de nombreux cours d'eau qui facilitent le transport du bois vers les usines, sont les facteurs dominants du développement industriel de ces régions.

Québec, comme importance, suit immédiatement les Cantons de l'Est: 600 établissements et \$420,000,000 de production brute. Son port, ses voies de communication, les ressources forestières des environs et sa situation géographique sont les facteurs de son expansion industrielle.

Les autres régions: l'Outaouais, les Laurentides, la plaine de Montréal, le Bas Saint-Laurent, l'Abitibi, doivent la présence d'industries à leurs ressources naturelles et aux besoins locaux. Aussi quand on regarde une carte de la province de Québec, y trouve-t-on une répartition très uniforme.

L'expansion industrielle de notre province est due en somme à l'influence du fleuve Saint-Laurent et de ses tributaires qui constituent des voies de communication faciles pour le transport des matières premières et des produits finis. Nos ressources naturelles, la force motrice et la main-d'œuvre sont les autres facteurs qui ont le plus influencé la localisation des industries.

L'allocation de M. Minville

Cette conférence sur l'industrie manufacturière, dit-il, met fin à la série de conférences consacrées à "notre milieu". Je tiens à remercier ceux d'entre vous qui ont été depuis le début de fidèles auditeurs. Je suis convaincu qu'ils n'ont pas perdu leur temps.

Comme vous le savez, nos conférences de cette année ont porté sur le milieu physique et le milieu économique. Le premier cours, confié à notre doyen, M. Edouard Montpetit, avait pour objet de définir la notion de milieu: le sol, le climat, les ressources et leur influence sur l'homme; inversement l'action de l'homme sur le milieu pour l'adapter et s'y adapter.

Puis, tour à tour, MM. Vézina, Brouillette et Dagenais ont décrit les grandes régions de la province: la plaine du Saint-Laurent et ses terres fertiles, le plateau laurentien, pays dur en voie de conquête, la région apalachienne, presque entièrement occupée. Cette étude sommaire du milieu physique était une préparation nécessaire à l'étude du milieu économique.

Nous avons eu ensuite une série de conférences sur les grandes ressources de la province: agriculture, forêts, chasses et pêche, mines, combustibles et forces motrices. Et nous terminons ce soir par une causerie sur l'industrie manufacturière, aboutissement des autres branches de l'activité économique.

Le sujet n'est pas pour autant épuisé. Reste entre autres à étudier l'homme. Dès l'automne prochain, nous nous proposons donc, si les circonstances le permettent, de donner une série de conférences sur le milieu humain.

Toutes ces conférences, celles de cette année et celles de l'automne prochain, seront publiées dans l'Actualité Économique, puis réunies en un volume que nous présenterons pour ce qu'il sera, savoir: ce que tout le monde est certain de connaître de notre milieu, plus exactement peut-être, une sorte d'introduction à l'étude de notre milieu.

Le terrain ainsi déblayé, nous nous proposons d'aller plus loin. Dès l'année prochaine si possible, nous entreprendrons l'étude poussée du milieu économique. Nous commencerons fort probablement par l'agriculture: facteurs physiques, facteurs économiques, facteurs humains. Puis, nous étudierons les autres branches de l'activité économique, la forêt, les mines, etc. C'est donc un programme de plusieurs années que nous avons devant nous. Nous espérons que le public voudra bien collaborer à un effort qui vise à ramener l'attention sur le problème de chez nous. Nous croyons qu'une connaissance plus précise du milieu dans lequel nous vivons, est l'une des premières conditions de l'adaptation de notre enseignement à tous ses degrés. Une telle connaissance peut s'acquérir sans renoncer aux plus larges et aux plus universelles perspectives. Au contraire, il y a lieu de penser qu'une connaissance plus exacte de notre milieu, loin de borner leur horizon, permettra aux générations à venir de mieux adapter leurs activités aux exigences de l'extérieur.

Sir Charles Broughton, accusé de meurtre

Nairobi, Kenya, Afrique orientale britannique, 11 (G.P.) — Sir Charles Broughton, âgé de 52 ans, a été formellement accusé du meurtre du comte d'Erroll, haut commandant héréditaire d'Ecosse, survenu le 14 janvier. Lorsqu'on a trouvé le comte d'Erroll mort, on a d'abord cru qu'il était mort dans un accident d'automobile. L'enquête a démontré qu'il avait reçu une balle de revolver. Le procès est fixé au 19 mars.

France

"L'amitié canadienne"

Reconnaissance au "Quartier Latin" et au R. P. Papin Archambault

Lyon, 11. — Sous le titre: "L'amitié canadienne", Pierre Bernus présente dans Le Journal des Débats une revue du Quartier latin de Montréal. "C'est au moment des plus grands maux qu'on éprouve la valeur des amitiés", écrit Bernus. "C'est aussi le moment où l'on en ressent le plus la douceur. Le nom de cette revue de Montréal indique qu'elle se donne pour mission d'entretenir les liens qui unissent le Canada à l'ancienne mère-patrie jamais oubliée. Elle a fait paraître un numéro spécial sous le titre: Evocations françaises. Il faudrait qu'il pût être mis sous les yeux de tous les Français, pour qu'ils voient avec quelle ferveur nos frères du Canada entretiennent un foyer ardent de tradition française". Bernus cite de longs extraits de ce numéro et conclut: "Il faut que nos frères du Canada sachent que de telles paroles nous touchent profondément. Tout Français qui, avant ainsi pris connaissance de ce cahier, qui fait tant d'honneur aux hommes de cœur qui le concurent, le rédigèrent et le publièrent, éprouvera pour eux une vive gratitude."

Limoges. — La Croix souligne longuement la manifestation d'amitié franco-canadienne qui vient de s'exprimer par la publication du numéro de Noël de la revue des étudiants de l'Université de Montréal, le Quartier latin.

Une autre publication, écrit La Croix, consacrée à la reconstruction de la France, a paru en février au Canada, éditée par le R. P. Archambault, président de la Commission générale des Semaines sociales du Canada. "Comment ne serions-nous pas reconnaissants au R. P. Archambault et à ses amis d'avoir fait écho à nos efforts et mis leurs compatriotes à même d'entendre la voix de la France! Comment ne pas admirer l'élan généreux des étudiants de Montréal, qui entendent demeurer fidèles à notre commun idéal de culture spirituelle et de foi catholique et qui surent le dire avec une si belle ardeur!"

"Un val du nord laurentien"

Notre patrie est magnifique. Toutes les beautés du Créateur y sont parsemées comme autant de reflets de sa puissance artistique. Ces beautés, pourrions-nous dire, sont multipliées par quatre, même à l'infini, puisque chacune des saisons, chaque période de l'année en apporte de nouvelles et d'une splendeur particulière. Si nos yeux se sont émerveillés longtemps à la vue des paysages étrangers, ne serait-ce pas que nous avons oublié, à tort, de visiter et de contempler notre propre coin de terre?

Elle est grande, notre patrie: ses dimensions nous invitent à l'explorer, d'abord par mode d'aventure, ensuite pour la connaître et la mieux aimer. Le fait de nous reconnaître dans notre petit monde d'amis et d'affaires engendre à coup sûr un amour intense de la petite patrie. Mais la grande patrie, celle que les nôtres ont explorée dans leurs courses mystérieuses, nous tend les bras: là sans doute, nous sommes loin de chez nous, mais nous y sommes encore; c'est là que notre patriotisme prend des ailes, s'élève, se déploie pour étreindre tout le pays que nos aïeux ont découvert et ont voulu nous laisser en héritage.

Où, notre patrie est grande et magnifique.

Je sais un vallon du nord laurentien où règne une beauté perpétuelle. Séjour des gens friands d'une nature pleine. Val David, de fait, constitue une portion choisie de notre grande patrie. Comme dit Louis Fréchette:

"Au Nord montent splendides
Les échelons lointains des vastes
[Laurentides]."

Val David est encaissé dans les Laurentides. C'est un de nos plus coquets villages, où résonne une note de paysannerie caractéristique. C'est l'église humble mais accueillante, qui reçoit pieusement ses paroissiens et ses visiteurs. De l'autre côté de la voie ferrée, dans un décor féerique de conifères, près du lac silencieux, se dresse La Sapinière. Son architecture, de genre tout à fait spécial, charme l'œil du touriste. Toute la construction s'élève en bois rond. Là plus de quarante chambres, d'une propreté légendaire et d'un confort moderne, s'offrent au repos du visiteur. Large vivier, dont l'atmosphère porte l'accent canadien-français. C'est une de nos maisons canadiennes, à dimensions plus vastes, où l'esprit familial, cet esprit de gaieté et de courtoisie, réunit tous les hôtes.

L'homme fatigué s'y repose. S'il se sent la hantise des sommets, le besoin des bouffées d'air pur, il n'aura qu'à chausser ses longs patins de bois et à se lancer vers les montagnes blanches. A son retour, des repas succulents et abondants feront ses délices et referont ses forces.

A La Sapinière, on rencontre une classe distinguée, plus avide de repos et de sérénité que de bruit et de tapage; personnel, dont la gentillesse est tissée de bons procédés, ne cesse de se dévouer pour satisfaire tous les besoins de ses visiteurs. Val David, en hiver, est le paradis des skieurs et skieuses; en été, c'est l'oasis des voyageurs et des gens quittant la ville pour venir respirer de l'air tout neuf.

Où, notre patrie est grande et magnifique. J'y sais un vallon du nord laurentien où règne une beauté perpétuelle.

(Comm. Nicolas BARON

France

Le grave problème du ravitaillement

"Contrats de culture" — Le troisième stock d'or du monde

Clermont-Ferrand. — Au sujet des préoccupations du ravitaillement, Fernand Laurent attire, de façon la plus pressante, l'attention du gouvernement américain sur la gravité du problème de ravitaillement de la France. A Vichy, recevant M. Kerschuer, directeur du comité américain, le maréchal Pétain réitéra l'appel de notre pays, qui doit compter, pour éviter la disette, sur l'aide généreuse des Etats-Unis.

La commission Hoover étudie la situation économique de la Belgique. La Belgique est le pays le plus sérieusement rationné du monde, mais ces rations mêmes ne sont plus assurées pour de longs temps. L'Espagne non belligérante réclame du blé; la Suisse neutre se préoccupe gravement du sort de ses propres enfants. Les stocks s'épuisent, le rationnement devient chaque jour plus rigoureux.

Ayons le courage d'appeler les choses par leur nom, l'Europe entière — les pays belligérants, les pays occupés ou neutres — est menacée de famine et cela pendant que les autres continents nous annoncent une accumulation pléthorique de vivres de toutes sortes. Certaines gens, optant pour la philosophie facile à courte vue, disent qu'il ne s'agit que d'un moment difficile à passer.

Les déclarations du docteur Carrel ne sont-elles pas à cet égard le plus tragique avertissement? On oublie que sur les millions de femmes, d'enfants et d'adolescents, une longue période de sous-alimentation laisserait une trace profonde que n'effaceraient pas quelques mois de vie normale.

On oublie aussi qu'une fois la guerre finie, "la vie normale" peut se faire attendre pendant longtemps, concernant notamment la reprise des échanges et des transports intercontinentaux. Comparée à 1914-1918, cette guerre paraissait avoir été jusqu'ici économe en vies humaines.

La maladie, l'anémie, le déperissement en France imposent-ils une effroyable rectification au bilan de 1939-40? Il arrivera un moment — il n'est peut-être pas éloigné — où le problème du ravitaillement dominera toutes les autres préoccupations, où le résultat final de la guerre pourra se mesurer non pas en kilomètres de territoires conquis mais en doses de vitamines et de calories offertes au plus humble des foyers d'une Europe affamée.

Dès aujourd'hui il importe de faire savoir au monde que notre ravitaillement en vivres, blé, lait, huiles, viandes est un problème dont dépend l'avenir de la race, l'avenir de l'Europe, patrie et foyer d'une civilisation qui conduit le monde."

Vichy, 7. — S'inspirant des méthodes de l'industrie privée pour assurer le rationnement convenable des produits agricoles de première nécessité pour l'hiver 1941-1942, l'Etat français va passer "des contrats de culture". Certaines industries de transformation des produits agricoles s'assuraient longtemps à l'avance leur approvisionnement en achetant d'avance toute la récolte de certains cultivateurs. Le ravitaillement national va s'assurer ainsi la récolte de 300,000 hectares plantés de pommes de terre, 150,000 hectares de lentilles, haricots et petits-pois.

Ces récoltes permettront au ravitaillement général de faire vendre dans les grands centres urbains, à prix de taxe et pendant 200 jours de l'automne et de l'hiver prochains, une ration journalière de 400 grammes de pommes de terre par personne et une ration suffisante de légumes secs.

Les producteurs y trouveront intérêt: en sus des prix minima de la taxe, ils recevront une prime de 20 francs par quintal de pommes de terre, soit environ 15 pour cent des prix actuels et une prime de 150 francs par quintal de haricots, 100 francs pour les lentilles et 50 francs pour les petits-pois.

Berne. — Etudiant la situation du change français, "Le Journal de Genève" met en garde contre tout parallèle que les fluctuations du franc pourraient amener à travers. "La situation de la France n'a guère de précédent dans l'histoire. D'une part, elle vit une économie fermée avec une monnaie réduite au rôle d'instrument de paiement à l'intérieur. D'autre part — sans parler des capitaux exportés — elle possède un stock d'or qui, bien qu'il diminue, reste le troisième du monde après les Etats-Unis et la Russie, et dont, le jour venu, elle pourrait se servir pour opérer un redressement monétaire sur le modèle classique."

Clermont-Ferrand. — Les journaux du matin accueillent favorablement les modifications gouvernementales rendues officielles. Ils s'accordent pour reconnaître qu'ils témoignent de la continuité de la politique du maréchal, définie par lui, quand il prit le pouvoir. "Le changement ministériel s'accomplit dans la ligne qui nous fut annoncée en juillet", écrit Charles Maurras, dans l'Action Française. M. Maurras rappelle que le maréchal affirmait l'impossibilité pour un ministre de commander à 86 préfets et annonçait, en conséquence, la création de provinces au-dessus des départements et la création de gouverneurs au-dessus des préfets. Dans l'ordre militaire, le chef militaire pour entraîner une armée n'agit directement que sur 4 à 6 lieutenants. L'expérience de l'ordre militaire est à la racine de l'esprit de réforme du nouveau régime. Les nécessités de la situation, les habitudes prises, les immenses routines des ministères, imposent d'abord au maréchal douze ministres, mais comme un maximum presque excessif. Il tenait à son chiffre de 4 à 5. A l'usage, la loi empirique ne cessait de faire

Service Rapide et Moderne

SACS DE THÉ

"SALADA"

sentir son poids, sa vérité, et voici qu'aujourd'hui elle l'emporte.

L'impulsion donnée par le maréchal s'exercera d'abord sur les seuls militaires titulaires. Ainsi, aussi régulièrement et promptement que le permettent les événements — dont le nombre et la gravité dépassent en moins d'un an, tout ce que purent voir les plus longues existences — cette révolution presque rectiligne s'accomplit."

"RELATIONS"

SOMMAIRE DE MARS

Editoriaux: Un peuple à genoux; L'appel de la charité; La Revue du Barreau; Espagne; Autour d'une loi nouvelle; Le jour du Seigneur.

Commentaires: Le corporatisme en marche au Québec; Pertes catholiques aux Etats-Unis; Un Conseil supérieur de l'Enseignement technique; Service d'Urbanisme à Montréal; Le mouvement démographique aux Etats-Unis; L'alcoolisme, tare de notre vie nationale.

Articles: Liturgie, fonction sociale, Alfred Bernier, S.J.; La maison qui vit, Rina Lasnier; Education et société de demain, Jacques Gosselin, S.J.; Tuberculose et laudis, Dr J.-A. Vidal.

Chroniques: Le rocher dans la tempête, Joseph Ledit, S.J.; Enfants et livres, Jean-Paul Labelle, S.J.; Acadie 1940, Antoine Bernard, C.S.V.; Fraternités musicales, Jean Valleraud; La prière est une force, Reader's Digest.

Horizon international: Cité du Vatican — Mexique — France — Angleterre — Allemagne — URSS.

Correspondance — Livres récents.

En vente au Devoir, 25c l'unité.

Grades rétablis dans l'armée française

Vichy. — Le grade de sergent-major et celui de maréchal des logis major sont rétablis dans l'armée française. Ils s'insèrent dans la hiérarchie respectivement entre le sergent-chef, le maréchal des logis chef et l'adjudant.

Weygand est reparti pour l'Afrique du Nord

Vichy, France, 11 (A.P.) — Le général Maxime Weygand, selon un communiqué officiel, est reparti pour l'Afrique du Nord après une visite de quelques jours à Vichy, au cours de laquelle il a eu des entretiens avec le maréchal Pétain. Le général Weygand est rentré en Afrique dès hier par avion.

LE REPOS EN VOYAGE

NEW YORK

PHILADELPHIE WASHINGTON

par le

WASHINGTONIAN

Reader's Digest

CANADIEN NATIONAL

Dép. gère Reservations, Montréal, 9h. 15 p.m. (heures locales)

TOUS LES SOIRS

QUEL EST CE BREUVAGE QUI EST A LA FOIS SEC ET LEGER?

LA FRONTENAC BLEUE

L'ACTION NATIONALE

Pour construire un monde nouveau

Un monde nouveau s'élabore. Que sera-t-il pour nous, Canadiens français? Ce que le feront les forces dominantes chez nous.

Rendons l'A. N. plus puissante, plus rayonnante. Elle nous redonnera notre intégrité française et catholique.

Joseph-Papin ARCHAMBAULT, S.J.

L'abonnement à l'Action Nationale, revue mensuelle, est de \$2.00 par année

C. P. 1524 Place d'Armes, Montréal AMherst 1977

Vient de paraître:

Défense de l'Amérique

par André Chénard

TABLE DES MATIERES

- Les Américains peuvent se convaincre que les Allemands ne sont pas invincibles.
- Le plan pangermaniste.
- La guerre totale allemande.
- La victoire pangermaniste implique l'esclavage.
- L'apport de Hitler à la réalisation du plan pangermaniste.
- La responsabilité du peuple allemand.
- Les certitudes que les Américains peuvent déduire, pour leur défense, des événements d'Europe.
- Solution du problème du salut immédiat de l'Amérique.
- Conditions de la sécurité définitive de l'Amérique.

Volume de 360 pages, format 5 1/2 x 8 1/2. Au comptoir, \$1.50, par la poste \$1.60. Ajouter la taxe de vente: 2 ou 4 % selon le cas.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

AGENCIES D'ASSURANCE-VIE EXERÇANT AU CANADA

Le Japon et l'Angleterre

De quel côté se porterait le Japon s'il voulait prendre des colonies anglaises ou hollandaises en Extrême-Orient

Voici un bulletin d'information préparé par l'Institut canadien des affaires internationales.

Le Japon est actuellement à concentrer des troupes sur l'île de Hainan, dans la mer de Chine, ainsi qu'en Indochine française. Des unités de la marine japonaise se trouvent dans le golfe de Siam ou à l'ancre devant Saigon, dans le sud de l'Indochine. Il est presque certain que le Japon exerce des pressions sur le Siam pour obtenir l'autorisation d'établir des bases dans ce pays. En parlant de ces nouvelles positions avantageuses dans le sud, de quel côté serait-il le plus vraisemblablement amené à porter ses coups?

Les Indes orientales néerlandaises et la Malaisie anglaise constituent les plus riches territoires coloniaux au monde et le Japon ne demanderait certainement pas mieux que de s'en assurer. La plus proche est l'île de Bornéo, qui appartient pour la plus grande partie aux Hollandais, mais où il se trouve un territoire peu peuplé et riche en pétrole. Il est défendu par des patrouilles aériennes hollandaises et par une petite armée de terre et les Hollandais ont pris des dispositions minutieuses pour détruire les puits de pétrole avant qu'ils puissent tomber aux mains des Japonais. Avant de s'engager du côté de Bornéo, le Japon devrait cependant s'assurer que sa longue ligne de communication et de ravitaillement ne serait pas coupée de Hongkong ou de Singapour, que les États-Unis ne l'attaqueraient pas en partant des Philippines.

Il faudrait d'abord s'emparer de Hongkong. C'est une île à l'embouchure du fleuve de Canton à laquelle s'ajoute un territoire sur terre ferme que l'on a choisi pour des raisons stratégiques. Comme les Japonais sont pratiquement maîtres de la terre ferme en cette région, certains experts sont d'avis qu'il faudrait abandonner Hongkong. Les autorités anglaises ont toujours affirmé qu'elles tiendraient à Hongkong. Même si Hongkong ne tenait que six semaines, on aurait obtenu ce résultat important de gagner du temps pour voir aux préparatifs de résistance plus au sud et peut-être pour permettre à la flotte des États-Unis de gagner Singapour, voyage qui exigerait en-

viron six semaines.

Si le Japon s'installait plus solidement dans le Siam, la Birmanie sera exposée aux attaques quoique sa longue frontière avec le Siam soit presque impénétrable pour une armée de terre. Si la Grande-Bretagne se trouvait entraînée dans une guerre contre le Japon, la Birmanie constituerait une importante base de communication avec la Chine libre. Rangoon, le port d'entrée des marchandises qui se rendent à Tchongking par la route de Birmanie, ne se trouve qu'à une heure et demie de Bangkok pour un avion de bombardement et pourrait vite devenir l'une des cibles des Japonais.

Le Japon ne pourrait cependant pas pousser bien loin ses conquêtes sans réduire Singapour. Bien pourvue de forces aériennes de défense et de canons anti-aériens, entourée d'écueils sous-marins et d'eaux où l'on a récemment mouillé des mines, défendue par des canons de 18 pouces qui lancent un obus à 25 milles — soit une portée plus grande que celle des cuirassés — Singapour serait fort difficile à traverser par une attaque navale et aérienne. On peut concevoir qu'elle succombe à une attaque de terre par l'arrière, mais l'entreprise resterait difficile. Il s'agit d'une île reliée par une jetée à l'étrémité péninsulaire malaise. L'arrière-pays est une jungle. Comme les communications par chemin de fer ou par route entre les bases actuelles du Japon et la Malaisie sont absolument insuffisantes, il faudrait que des vaisseaux de guerre et des transports débarquent des troupes sur la péninsule. La chose pourrait se faire en longeant la côte siamoise jusqu'à l'isthme étroit qui se trouve au centre de la péninsule et qui est territoire siamois. Ces unités seraient alors exposées au feu de la Birmanie anglaise et de l'île fortifiée de Penang située tout juste au large de la côte occidentale de Malaisie. Il serait possible de bombarder Singapour de Saigon en Indochine où les Japonais sont en train de s'installer. La distance n'est que de 400 milles, soit environ la distance de Londres à Berlin. Il serait ainsi possible d'endommager la grande base, mais ce serait une tout autre affaire de s'en emparer. Les Japonais se heurteraient certainement à une résistance aérienne d'un autre ordre que tout ce qu'ils ont rencontré jusqu'ici.

Guerre, femmes, alcool

On nous communique ceci: Que faire?... Le mal, si grand soit-il, n'est pourtant pas insurmontable. Les remèdes ne manquent pas. Il suffit d'en signaler ici quelques-uns, pour réveiller encore une fois la conscience professionnelle des chefs responsables de nos soldats et leur en inspirer d'autres aussi énergiques, aussi efficaces.

a) Aux chefs militaires et aux législateurs:

1o de supprimer au camp l'usage de l'alcool et de faire cesser toute propagande en sa faveur;

2o de nettoyer les alentours du camp des maisons de plaisir et des filles de mauvaise vie;

3o de ne laisser établir autour du camp, dans un rayon respectable, aucune taverne, et de surveiller les tavernes existantes où le racolage est facile et suspect;

4o de faire des lois sévères au sujet des boissons alcooliques et d'assurer leur rigide application;

5o de remplacer le plaisir de l'alcool et des maisons de jeu par des plaisirs plus sains, des jeux plus honnêtes où le soldat trouvera son délassement légitime.

b) Aux parents: d'inspirer, par la parole et l'exemple, à leurs enfants, futures mères et soldats de demain, l'horreur de l'alcool, une solide éducation chrétienne et l'esprit de sacrifice. Les enfants apprendront ainsi à se conduire dans une vie en honnêtes citoyens, à se

refuser les plaisirs empoisonnés de l'alcool, à se fortifier contre les assauts de l'amour dans l'atmosphère émotionnelle où nous a mis la guerre.

Point final. Alors nous verrons aujourd'hui moins d'unionnaires, moins de maternités irréparables, moins de mariages forcés et éphémères. Le camp sera plus sain, le soldat plus fort. La jeune fille aura plus de respect pour l'uniforme militaire, son idéal grandira comme grandiront la force et la virilité du soldat. Demain les mariages seront plus heureux et plus féconds à la gloire de notre pays!

Bibliographie: Standard Encyclopedia of the Alcohol Problem, art. Alcohol, p. 98.

The Temperance Advocate, Nov. 1940, p. 3.

Dr J. C. Miller, Tempérance, étude médico-psychologique, E.S.P. no 311.

(Secrétariat de la Tempérance, Montréal).

Le solotram

Le local 790 de l'Union internationale des employés de tramways félicite MM. J.-O. Asselin et Georges Marier, respectivement président et membre du comité exécutif de la ville de Montréal, de leur attitude devant le comité qui enquête sur les affaires de la Compagnie des tramways de Montréal. Les deux conseillers municipaux ont déclaré, samedi dernier, être fermement opposés au solotram.

Les directeurs et les membres du local 790, en les félicitant de leur attitude, leur demandent "de continuer la lutte contre la mise en circulation de telles voitures et les assurement de leur sincère collaboration et de leur entier appui".

Le local 790 se dit "très satisfait de constater que les nouveaux administrateurs de Montréal sont bien disposés envers l'employé de tramway et le public en général".

M. Louis Marquette

M. A. A. Gardiner, directeur-général adjoint du service des voyageurs du Canadian National, annonce la nomination de M. Louis Marquette, commis général au bureau de l'agent général du service des voyageurs, au poste de commis en chef du service du Tourisme et des Congrès, du Canadian National. M. Marquette succède à M. Jos. O'Reilly, décédé récemment.

M. Pierre Casgrain au Kiwanis St-Laurent

M. Pierre-F. Casgrain, secrétaire d'Etat, sera l'hôte d'honneur et la conférence au déjeuner-causerie du Kiwanis Saint-Laurent, mercredi, à 12h. 30, à l'hôtel Ritz-Carlton. M. Casgrain a intitulé sa causerie: "Eparpigne de guerre".

Saint-Denis-Dorion

La section Saint-Edouard-Saint-Etienne de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion tiendra sa réunion ordinaire du mois de mars à la salle Gauthier, 6558 rue Saint-Denis, ce soir, à 8h. 30, sous la présidence de M. F. A. Panneton, président de la section et président général de l'Association.

Me Azellus Denis, député de Saint-Denis aux Communes, Me Paul Gauthier, député de Laurier à Québec, M. J.-Emile Dubreuil, député de Jeanne-Mance à Québec, et M. Jos. A. Francoeur, député de Mercier à Québec, seront présents.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Ecoles techniques militaires

Joliette, 6 mars 1941

Le Devoir, Montréal.

Monsieur le directeur, Le gouvernement fédéral vient d'annoncer l'établissement d'une vaste école technique à Hamilton, Ontario, pour les besoins de la guerre. Comme son nom l'indique, cette école a pour but de procurer à l'armée des techniciens et des hommes de métier en leur fournissant l'enseignement gratuit à cette fin.

Cette formation, cependant, ne servira pas seulement pour la durée de la guerre. Les industries d'après-guerre auront certainement besoin d'un grand nombre de techniciens de toutes sortes. C'est dire l'importance d'une telle école.

Mais je me demande si l'établissement d'une seule école technique militaire suffira aux besoins de la guerre; et surtout à l'instruction des élèves de l'armée de tout le pays, ceux de langue française comme ceux de langue anglaise.

Il est permis d'en douter. Sans verser dans un pessimisme exagéré, il y a lieu de se demander quel accueil on fera dans cette école à nos jeunes du Québec, lesquels pour tant ont droit autant que n'importe qui de profiter des avantages présents pour préparer leur avenir.

A mon avis, les autorités fédérales devraient ouvrir dans la province de Québec une école des métiers de l'Armée, avec des instructeurs de langue française et pour les Canadiens français, non seulement du Québec, mais de tout le Canada.

La fondation d'une telle école favoriserait grandement l'unité nationale en supprimant les causes de frictions et de conflits qu'une seule école pourrait faire naître. En outre, cette attention de la part du gouvernement fédéral encouragerait certainement nos gens à intensifier leur effort de guerre. Les principes, c'est magnifique, et grâce à Dieu, les Canadiens français n'en sont pas dépourvus. Encore faut-il leur fournir les moyens de les faire valoir.

Alors pourquoi pas une école technique militaire dans le Québec où nos Canadiens français de tout le pays se sentiraient chez eux et pourraient donner leur plein rendement? A tous ceux que la chose intéresse de s'organiser en conséquence et de réclamer ce qui nous revient en toute justice.

Vous remerciant de votre bienveillante hospitalité, je suis, monsieur le directeur,

Votre dévoué,

J.-E. FOREST, M.D.

(Joliette)

N. de la R. — Cette proposition est fort sensée. Il devrait y avoir une école militaire française et une école technique militaire française. A nos gouvernants de se remuer.

En marge de la loi du moratoire

Le bill no 20, modifiant la loi du moratoire, a subi sa troisième lecture sans aucun changement. Cette nouvelle législation, il n'y a pas à en douter, jettera la perturbation et la consternation chez tous ceux qui s'étaient jusqu'à ce jour prévalus des avantages de la loi.

Il est fort probable que l'intention particulière de ceux qui votèrent la loi du moratoire en novembre 1936 a été outrepassée et que toute une classe de propriétaires auxquels on n'avait pas songé se prévalent de certaines ambiguïtés et y recourent désespérément.

Lors de l'adoption de cette loi, la situation des propriétaires était désastreuse: même les immeubles qui n'étaient pas hypothéqués ne rapportaient pas suffisamment pour couvrir la dépréciation que le gouvernement accordait pour les fins de l'impôt sur le revenu. Il ne faut donc pas être surpris si tous ceux dont les propriétés n'étaient pas entièrement payées s'agrippèrent à la planche de salut que leur lançait le législateur, dont les bonnes dispositions ne sauraient être mises en doute.

Les conditions économiques sont maintenant améliorées, les loyers ont augmenté d'environ 15 pour cent à 20 pour cent sur les bas prix de 1935 mais les charges fixes sont restées à peu près les mêmes.

Depuis un an ou deux, les propriétaires ont réussi à boucler leur budget et ils entrevoient un avenir, à brève échéance, sortant de la situation pénible dans laquelle ils se trouvaient depuis plus de dix ans. Quelle angoisse de se rendre compte que tous les efforts de plusieurs années de travail et de sacrifices sont anéantis, non pas par un événement fortuit mais par une législation étudiée, discutée et adoptée à la lumière de toutes les conséquences économiques susceptibles d'en découler.

Déjà un grand nombre de débiteurs ont conclu des arrangements avec leur créancier pour le renouvellement et le remboursement de leur prêt mais il est évident que la législation actuelle constituera un obstacle sérieux à tout compromis et qu'un nombre appréciable de propriétaires se trouveront dans la pénible obligation d'abandonner un patrimoine que leurs efforts ont tenté de conserver en vain.

La situation que l'on crée au propriétaire par cette loi est telle, qu'il est bon de l'expliquer car il est certain que le législateur ne peut vouloir autant de mal à une classe particulière de la société.

Supposons le cas du propriétaire d'un immeuble évalué par les autorités municipales à \$15,000.00, hypothéqué pour \$10,000.00, et dont la créance est productive d'intérêt au taux de 7 pour cent l'an (ce taux n'est pas exagéré, car il existe des créances beaucoup mieux protégées, dont le taux d'intérêt est le même).

Un parallèle des revenus et des dépenses entre l'année précédente l'adoption de la loi nouvelle et celle qui la suivra convaincra à peu près

douter qu'il est impossible aux propriétaires de subir une pareille législation.

	Avant	Après
Revenus	\$1500	\$1500
Assurance	25	25
Intérêts	500	700
Taxes	400	400
Taxes (remboursées suivant la loi)		450
Réparations et entretien		150
Amortissement d'intérêts suivant la loi		100
Réserve pour pertes de loyers	150	150
	\$1225	\$1975

Estimé du revenu net \$ 275
Estimé du déficit \$ 475

Dans ce tableau, il n'est pas tenu compte du versement des taxes consolidées, ce qui aggraverait davantage la situation désastreuse du propriétaire.

La loi du moratoire ne peut et ne doit pas durer indéfiniment mais il appartient au législateur de prendre les mesures nécessaires pour protéger tout aussi bien le créancier que le débiteur et s'il est possible que des abus aient été créés dans le passé, il ne faut pas pour cela tomber dans l'exès contraire et miner une population qui est peut-être celle qui travaille le plus au redressement des conditions économiques dans notre pays.

Eugène THÉRIEN

N.D.L.R. — Notons que le Devoir (tête des Blocs vendredi) a demandé de surcroît pour un an à la mise en vigueur de la nouvelle loi. Depuis, le président actuel du Comité exécutif, M. J.-Omer Asselin et son prédécesseur, Me J.-M. Savignac, ont demandé aussi, le premier, une mitigation des modalités d'application et, le second, une étude par une commission compétente pour se rendre un compte exact des griefs des créanciers et des débiteurs hypothécaires. Inutile de dire que nous souhaitons que le gouvernement de Québec fasse son profit de ces suggestions qui s'accordent dans l'ensemble avec notre propre sentiment sur le sujet.

LS D.

Assez de foutaises!

M. le directeur, le Devoir. Des quiz! Des quiz! toujours des quiz! Monsieur Lebonnet ne paiera pas sa licence de radio cette année.

Ah non! il ne paiera pas pour un appareil qui devient une loterie, un jeu de hasard et d'argent, un comptoir où moyennant une question quelconque posée par un commis inconnu on troque une marchandise pour la réponse, réponse trop souvent naïve ou sottise.

Ah non! il ne paiera pas pour voir les studios se changer en entrepôts de commerçants et en offices de billets de chance pour le gros lot et d'où s'échangent des rafles qui menacent de devenir épidémiques.

Val-lui, lui, économe et honnête, encourager de ses dollars une invention qui semble vouloir se muer en go-boss pour drainer l'argent des gens et exciter chez eux le désir morbide du gain facile rendu invitant par la promesse de prix alléchants?

La radio destinée à instruire, à divertir et à renseigner serait à créer dans la masse une mentalité de gambler que finissent de rendre pitoyable des programmes d'un populo lamentable, et lui, M. Lebonnet, paierait deux dollars et cinquante pour un gâchis pareil? Non et non!

Il changera son radio en armoire, en chiffonnier, en boîte à bois, il n'aidera pas de sa bourse l'Etat et sa régie des ondes: il a eu assez de ses misères sur la terre sans qu'il lui en arrive par la voie des airs.

RADIOPHILE

"Les Canadiens-Français d'aujourd'hui"

PAR WILFRID BOVEY, TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR JEAN-JACQUES LEFEBVRE

L'édition française de l'important ouvrage que le directeur des relations extérieures de l'Université McGill, le colonel Bovey, publiait en 1938: *Les Canadiens-Français d'aujourd'hui*, vient de paraître en librairie. Comme on le sait, l'auteur s'était révélé au public par un premier ouvrage, paru en 1935, *Canadien*. Il avait trouvé un ton nouveau en parlant du "pays de Québec", pour employer une expression de Maria Chapdelaine, mais certains lui avaient imputé de flatter son modèle.

M. Bovey s'emploie à répondre à ses critiques par ce nouvel ouvrage bourré de faits, d'une analyse serrée, dans lequel il décrit longuement, non plus seulement le "pays de Québec" — bien que ce soit là des pages d'un ton inédit — mais encore toutes les formes d'activité de notre peuple. Il observe paysage, homme, mœurs, institutions, histoire, lettres, art, enseignement, comportements politiques, législation, agriculture, économie, et qu'il amène à conclure qu'en dépit des détracteurs qu'il trouve dans ses propres rangs ou à l'extérieur, le peuple canadien-français constitue la plus puissante minorité politique du monde actuel.

De toutes façons, il ne serait pas excessif de dire que la forte synthèse rassemblée par M. Bovey restera classique pour la période qu'on appellera désormais "entre-deux-grandes-guerres".

M. Bovey a eu la main particulièrement heureuse en confiant à M. Jean-Jacques Lefebvre le soin de présenter son ouvrage au public de langue française. Le souci de la propriété du terme, la sûreté de la phrase, le respect du mouvement et du coloris de la langue originale, qui caractérisent la traduction de M. Lefebvre ajoutent à l'agrément qu'on trouvera à lire M. Bovey.

En vente au Service de Librairie du Devoir. Prix: \$2.00.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

"Marine Industries" et "Sorel Industries"

Ottawa, 11 (D.N.C.) — Il existe à Sorel deux industries principales actuellement engagées dans l'exécution de contrats pour le ministère des Munitions et de l'Approvisionnement et pour le compte des autorités britanniques: la *Marine Industries Limited*, qui construit des corvettes, et la *Sorel Industries Limited*, qui exécute des travaux d'ingénierie conjointement les gouvernements canadien et britannique. Voilà le renseignement que fournissait le gouvernement à M. J.-S. Roy, député conservateur de Gaspé.

"Qui sont les propriétaires des usines de Sorel qui exécutent des travaux pour le compte du ministère des Munitions et de l'Approvisionnement, avait demandé en outre M. Roy. Le ministre répondit de la façon suivante:

"La Sorel Industries Limited, est une compagnie privée qui fonctionne sous un comité de régulation dont deux membres représentent le gouvernement canadien et deux autres la compagnie privée originale".

"Quelles ont été et quelles sont les conditions posées par le gouvernement fédéral ou le gouvernement anglais, et quelles sont les sommes déboursées par le gouvernement canadien dans l'exécution de ces contrats?" demandait encore M. Roy. A cette question le gouvernement a répondu:

"Le contrat original fut conclu entre la Sorel Industries, Ltée, et le gouvernement anglais avant même que le ministère des Munitions et de l'Approvisionnement fut organisé. Par la suite, le contrat en question fut révisé de façon à inclure des travaux exigés par le ministère susdit ainsi que pour répondre à de nouvelles demandes

Pour commémorer le quatrième centenaire de la Compagnie de Jésus

ETUDES SUR LES RELATIONS DES JESUITES de la NOUVELLE-FRANCE (1632-1672) par le R. P. Léon Pouliot, S.J. Volume de 315 pages. Au comptoir \$1.50, par la poste \$1.65.

LA COMPAGNIE DE JESUS — Les Saints et les Bienheureux. En collaboration. Beau volume de 256 pages, abondamment illustré, papier glacé. Au comptoir 50s., par la poste 60s.

LES JESUITES — Ce qu'ils sont — Ce qu'ils font, par Jean Guiraud. Brochure de 32 pages, 15s. franco.

QUATRIEME CENTENAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS — Lettre de Sa Sainteté au Général des Jésuites. Brochure de 16 pages, 10s. franco.

QU'EST-CE QU'UN JESUITE? par le R. P. Doncoeur, S.J. Brochure de 32 pages, 5s. franco.

S.v.p. ajouter la taxe 2 ou 4% selon le cas.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430 rue Notre-Dame est — Montréal.

des autorités britanniques. A cause du fait que ce contrat a été conclu conjointement entre les deux gouvernements, on ne peut en rendre publics les termes".

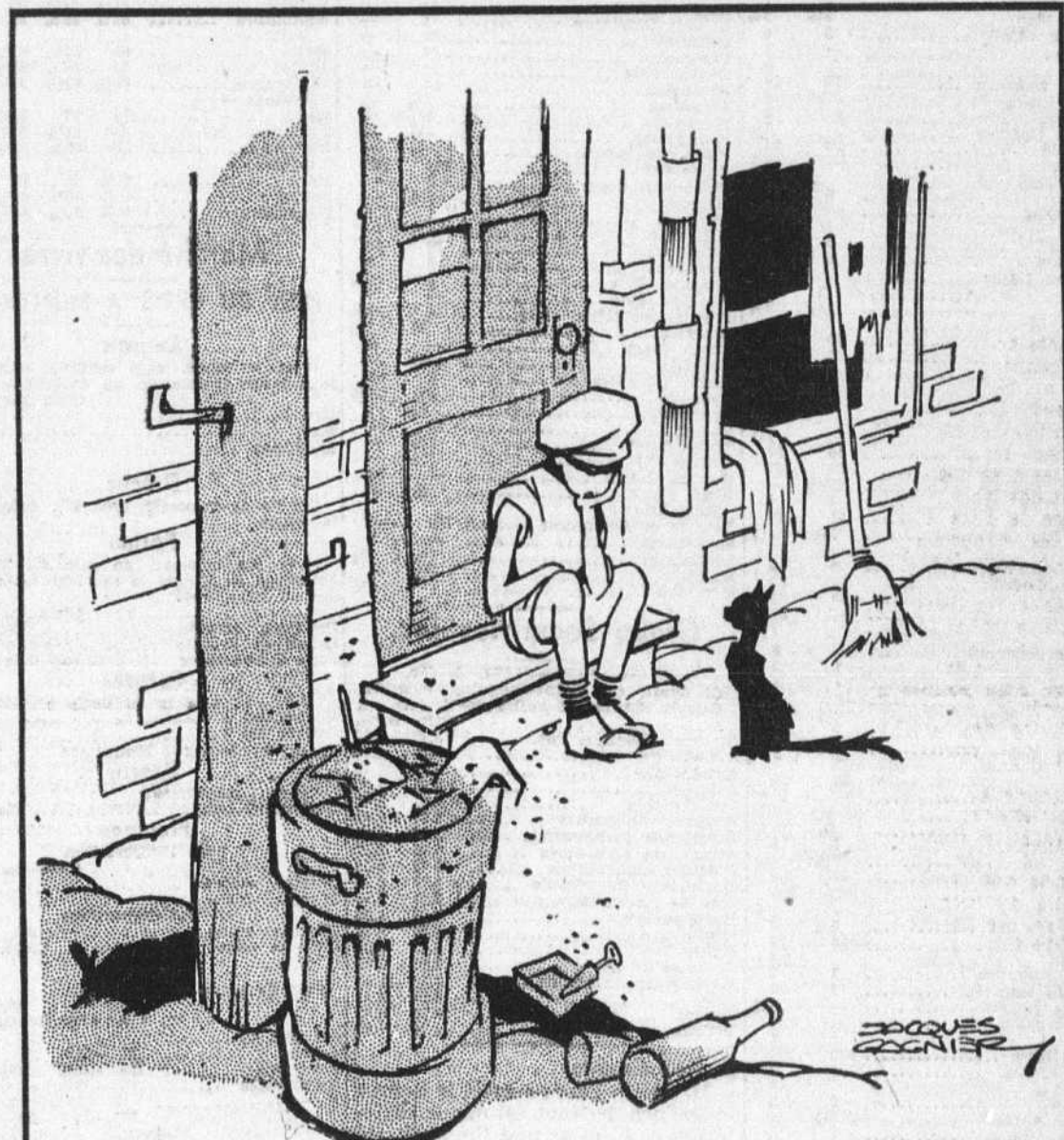
Le gouvernement a ajouté que l'adjudication de ces contrats n'a pas été recommandée par un membre du gouvernement canadien, car le contrat original fut adjugé par le gouvernement anglais. Quant au contrat révisé, il a été adjugé par le ministère des Munitions et de l'Approvisionnement.

La "Canadian Public Health Association"

Québec, 11 — L'Association canadienne de santé publique (Cana-

dian Public Health Association), tiendra son congrès annuel à Québec les 9, 10 et 11 juin prochains sous la présidence du docteur Jean Grégoire, professeur à l'Université Laval, sous-ministre de la santé et du bien-être social qui fut élu président général de la société lors du congrès tenu l'an dernier à Winnipeg. On sait que le ministre provincial de la santé et du bien-être social, M. Henri Groulx, avait en même temps été élu président honoraire de cette société qui groupe des milliers d'hygiénistes canadiens.

Le congrès de juin prochain sera la trentième réunion annuelle de l'Association canadienne de santé publique.



PLUS QUE JAMAIS!



Nous
Voulons
des
**SWEET
CAPS!**

\$1.00 envoi 300

● cigarettes SWEET CAPORAL ou WINCHESTER, ou \$1.00 envoi 300 soit 1 livre de tabac à pipe OLD VIRGINIA, soit 1 livre de tabac à cigarettes SWEET CAPORAL (avec papiers Vogue) aux Canadiens qui font du service outre-mer dans la F.C.S.A. seulement. Aussi aux Canadiens servant dans les Forces Britanniques, dans le Royaume-Uni.

Notre responsabilité cesse quand les colis sont livrés aux Autorités Postales ou autres porteurs.

Si les colis adressés à des Canadiens servant dans la F.C.S.A. outre-mer ne peuvent être livrés (ou envoyés au destinataire, la livraison se fera à l'Officier Commandant de l'unité du destinataire.

Si les colis adressés aux Canadiens servant dans les Forces Britanniques, dans le Royaume-Uni, ne peuvent être livrés ou envoyés au destinataire, la livraison se fera aux Quartiers Généraux des Services Auxiliaires Canadiens, à Londres, pour distribution aux troupes Canadiennes.

\$2.50 envoi 1,000 cigarettes à un soldat ou à une unité.

Envoyez votre remise avec le numéro, le rang, le nom ainsi que l'unité dont le soldat fait partie, outre-mer, à SWEET CAPS, B.P. 6000, Montréal, P.Q.



Le devoir de la charité s'impose
PLUS QUE JAMAIS quand les circonstances sont difficiles, et qu'il se peut qu'on soit distrait des nécessités urgentes par des considérations passagères. Hélas, le pauvre et le malade demeurent.

**OBJECTIF
\$441,500**

NEUVIÈME APPEL du 10 au 19 MARS

Vous pouvez fixer vous-même le mode de paiement de votre souscription.

SIÈGE DE LA CAMPAGNE: 55 OUEST, RUE ST-JACQUES — TEL: MA. 8101

FÉDÉRATION des Oeuvres de CHARITÉ

CANADIENNES FRANÇAISES

A l'Université

Les cours du R. P. Couturier

Le divorce entre les artistes et le public — Condition d'un nouvel accord

Voici un résumé des deux cours donnés la semaine dernière, sous le patronage de l'Institut scientifique franco-canadien, à l'Université de Montréal, sur le divorce entre les artistes et le public, par le Père P. Couturier, O.P., directeur de la revue Art Sacré:

Ce qui fait la gravité du divorce entre le public d'aujourd'hui et les artistes, c'est que ce divorce n'a pas été le fait des mauvais artistes mais des bons artistes: ce ne sont pas les mauvais peintres qui sont inaccessibles au public, incompréhensibles pour lui, ce sont les bons. L'immense majorité du public est parfaitement d'accord avec les mauvais peintres...

Or, comme seuls, les bons artistes, ceux qu'on appelle les "indépendants", sont les héritiers de la tradition classique, il se trouve que la rupture du public avec les maîtres de l'art moderne implique aussi la rupture avec tout l'héritage du passé. On peut poser en fait qu'aujourd'hui l'immense majorité des gens, par suite du fléchissement général du goût et d'une conception purement "académique" de la tradition, a perdu tout contact réel, tout contact personnel avec les chefs-d'œuvre du passé. (Il n'y a qu'à regarder des gens visitant un musée!)

Mais ce qui fait le caractère particulièrement dramatique de ce divorce, c'est que la rupture a été provoquée non pas par les défauts des maîtres de l'art moderne, mais par ce qu'il y avait en eux de plus précieux, par leurs qualités les plus hautes — et très exactement par ce qui a fait d'eux "des indépendants", c'est-à-dire par leur fidélité, souvent héroïque, aux libertés essentielles de l'art.

Nous voyons, en effet, que les étapes de la rupture ont été aussi les étapes successives d'une triple libération de l'art moderne:

1° libération de la tutelle stérilisante des milieux "académiques" ou "officiels";

2° libération de la représentation réaliste du monde extérieur;

3° libération, pour l'imagination créatrice, du contrôle intellectuel.

De soi, cette triple libération était légitime et elle était devenue nécessaire, mais, elle avait pour rançon l'isolement de plus en plus grand des artistes, et finalement la rupture actuelle avec l'ensemble du public.

Cette rupture, fâcheuse pour les artistes eux-mêmes, est déplorable pour le public — et pour s'en convaincre il suffit de considérer les résultats que cela a produits dans l'architecture, dans la décoration et le mobilier des maisons, — et la médiocrité générale des édifices publics, qu'ils soient civils ou religieux. Il serait donc bon que le public se préoccupât des conditions auxquelles un nouvel accord serait possible avec les artistes. Particulièrement dans un pays comme le Canada, où le passé artistique est évidemment assez pauvre.

Conditions d'un nouvel accord

Pour déterminer exactement les conditions auxquelles pourrait se refaire l'accord entre le public et les artistes, il est nécessaire de voir exactement les raisons de la rupture. On s'aperçoit alors que la rupture opérée par les grands artistes indépendants (Manet, Degas, Renoir, Cézanne, Gauguin, le douanier Rousseau, Maillol, Picasso et Braque) non seulement n'a pas été une rupture révolutionnaire, mais au contraire qu'elle a été une libération qui a sauvé tout l'essentiel de l'art. Dans ces conditions, ce ne sont pas les artistes qui doivent changer quoi que ce soit, et revenir en arrière. Ils n'ont qu'à continuer...

C'est, au contraire, le public qui lui, doit remplir correctement, "honnêtement" son rôle de public, et pour cela il doit revenir en arrière. La demi-culture avec ses prétentions, les mauvaises directions données par les "officiels" des Académies et des Instituts l'ont rendu incapable de sympathiser avec les artistes et de participer au mouvement général des arts, depuis 100 ans.

Quelles que soient les difficultés, dues d'ailleurs en partie aussi à l'audace des recherches et des libertés des Modernes, il faut donc que ce soit le public qui rejoigne les artistes — et pour cela il suffira de refaire en sens inverse les trois étapes par lesquelles les artistes se sont éloignés du public:

1° Abandonner les habitudes académiques des "officiels" et reprendre contact avec les vrais Maîtres.

2° Reprendre un contact personnel avec la beauté des œuvres, aimée pour elle-même, et non pas pour leur exactitude de reproduction du monde matériel.

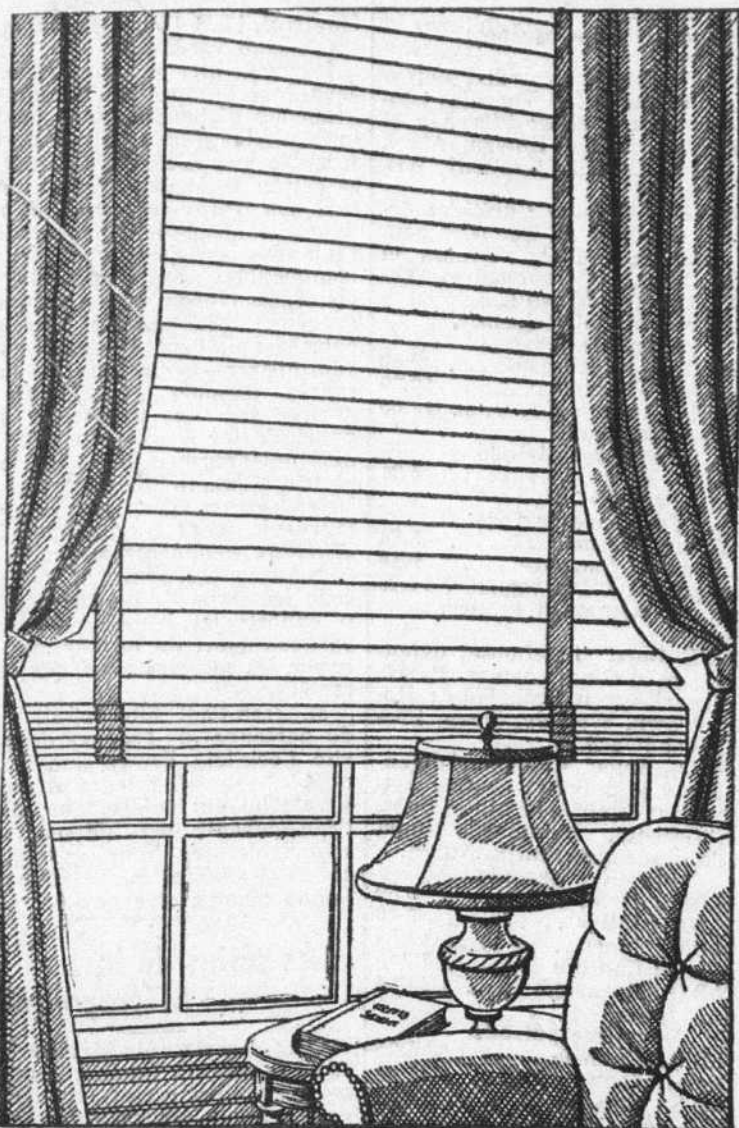
3° Favoriser, en soi-même, les puissances spirituelles de poésie et de rêve, pour avoir à nouveau accès au vrai domaine de la beauté et de l'art.

C'est certainement là un devoir grave pour le public canadien, au moment où des groupes d'artistes "indépendants", de réelle valeur, commencent à se constituer dans le pays. Ils auront besoin de cet appui — car ils seront isolés. Et ils y ont droit car ce sont ceux-là qui portent la véritable espérance de l'art dans ce pays.

L'Association des Fonctionnaires de la Province tiendra sa seconde assemblée mensuelle vendredi le 14 mars 1941, à la Salle Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis, à 8 h. p.m. Partie musicale après l'assemblée.

73^e ANNIVERSAIRE DUPUIS

QUEL BAS PRIX! STORES VENITIENS "BELVALIER"



Un spécial digne de la 73^e VENTE ANNIVERSAIRE

Les stores vénitiens "BELVALIER" sont en papier BRISTOL, techniquement connu comme papier carton bien silicaté et calandré.

Ton écru — avec galon de même ton — lamelles tubulaires de construction spéciale. Chacun comprend les cordes pour baisser, lever et basculer les lamelles. Au complet à ce prix.

Ces stores vénitiens BELVALIER répondront en tout point aux mêmes fins que les stores vénitiens en bois et plus chers.

Rien de plus facile que de les ajuster à la hauteur voulue... et ensuite de les entretenir chaque jour.

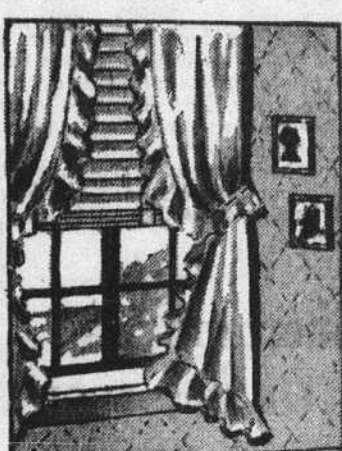
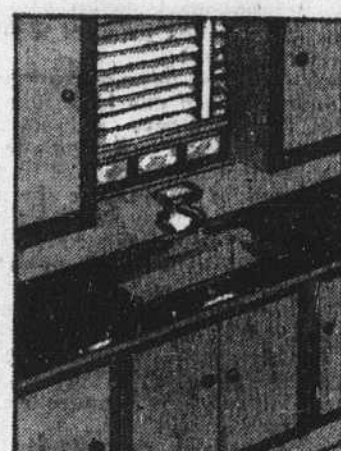
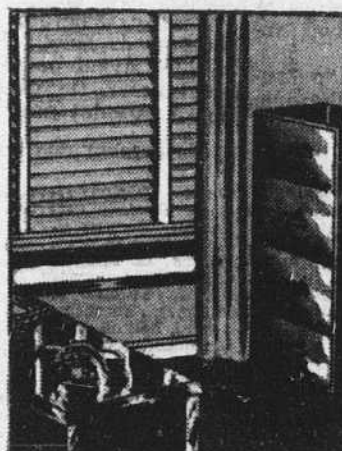
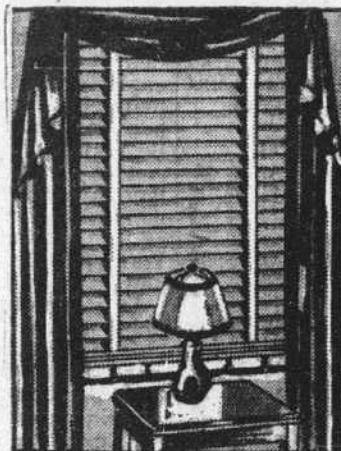
NOTEZ CES DIMENSIONS: Pour toute fenêtre d'une largeur de 23 à 35 pouces. Se posent en dedans ou en dehors du cadre de la fenêtre. Longueur: environ 65 pouces.

Pour grandes fenêtres

Longueur environ 65 pouces. Largeurs: 37, 39, 41, 43 pouces. PRIX ANNIVERSAIRE, chacun

1.89

DUPUIS — cinquième (De Montigny)



Au rayon des "toiles et cotons"

Venez ou téléphonez: PL. 5151 — local 202

Couvre-lits de satin Celanese

Satin de moyenne épaisseur, volant généreusement plissé. Un genre tailleur toujours en vogue — vieux rose, bleu, or, vert, mauve, turquoise, bouton de rose, rouge vin, pêche. Environ 88" x 100" (lit double). PRIX ANNIVERSAIRE, chacun

3.53

Serviettes ratine

environ 22" x 42" chacune Ratine épaisse à rayures et bordures de couleur. Profitez de ce que le prix est bas pour en acheter une bonne provision.

.27

Couvertures double-face "CANADA WARM"

Moitié laine, moitié coton, environ 66 x 80. — PRIX SPECIAL DE LA VENTE ANNIVERSAIRE CHACUNE

Douces au toucher. Durables aux lavages fréquents. Très bas prix. Teintes de rose et or, vert et rose, rose et bleu, vert et or, mauve et vert, bleu et or.

4.19

Essuie-verres

environ 22" x 42"

5 pour

Vous les aimerez pour la texture asséchante de ce coton ainsi que les rayures gales en rouge, vert, or sur fond blanc. Achetez-en 4 ou 5 séries mercredi.

.98

Coton jaune

largeur 72 pouces la vergo

Pour draps de lit c'est un coton jaune de cette qualité qui résistera le plus aux lavages fréquents. De viendra vite blanc. Plus vous en achetez, plus vous épargnez.

.33

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)

Gants pratiques "PIG TEX"

pour dames et jeunes filles

"PIG TEX" est une souple peau de mouton. Les gants sont unis ou fantaisie. En noir seulement.

SOLDES

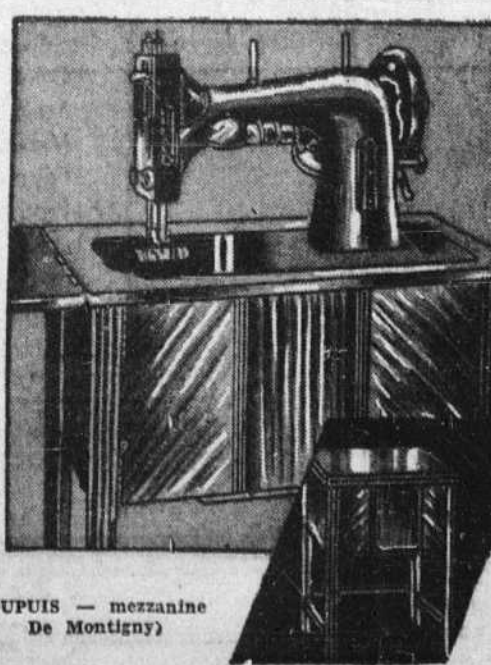
Gants de chevreau, dans les tons: brun, vert, vin, beige. Pointures variées.

DUPUIS — rez-de-chaussée (centre)

1.00

Machines à coudre électriques "DUPREX ROTARY"

en vente exclusivement chez DUPUIS, à Montréal



Marche avant et arrière Bobine rotative Tête grand format.

PRIX ANNIVERSAIRE 89⁹⁵

PAS DE DEPOT chez DUPUIS

4.25 par mois durant

24 mois, supplément inclus.

Élégant meuble de fabrication canadienne. Accessoires et outils indispensables accompagnent chaque machine à coudre électrique DUPREX ROTARY. Lumière à même.

Pas de commandes postales s.v.p.

Sincères remerciements

— aux milliers de clients et clientes de la ville et de la province qui sont venus célébrer avec nous notre 73^e ANNIVERSAIRE hier et aujourd'hui.

Il est réconfortant pour une maison de commerce de voir ainsi grandir, chaque année, le nombre de ses amis et nous désirons exprimer à tous notre vive reconnaissance.

A ceux qui ont été empêchés d'assister aux deux premières journées de cette grande vente annuelle, nous lançons une cordiale invitation à venir demain et les jours suivants. Les occasions d'économiser sont nombreuses dans tous nos rayons.

Nous remercions aussi nos collaborateurs habituels et supplémentaires qui se sont dévoués au service de notre clientèle, afin d'assurer le succès de ce 73^e ANNIVERSAIRE.

Merci également à nos fournisseurs qui nous ont accordé leur précieuse coopération dans la préparation des aubaines dont bénéficient nos clients durant ce grand événement.

Dupuis Frères

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président, ARMAND DUPUIS, sec.-trés. A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér.

Tissus à prix anniversaire

2000 verges crêpon imprimé

Pour la confection des pyjamas, chemises de nuit indispensables maintenant et pour la prochaine saison. Tons pastels. Largeur 28". PRIX ANNIVERSAIRE, la vergo

.24

Tissus lavables Peter Pan

C'est la texture légère employée pour la confection de robes de fillettes, robes sport et chemisier pour dames, jeunes filles, 36". PRIX ANNIVERSAIRE, la vergo

.33

Crêpe Docygne uni

Grand assortiment de nuances pour les robes plus légères, surtout des tons pastels, mais aussi teintes foncées ainsi que marine, noir. Largeur 38" — la vergo

.46

Crêpe importé de New-York

Nouveaux et légers crêpes imprimés sur fine texture rayonne. Plusieurs petits dessins exclusifs, aussi fleurettes et autres de tons pastels. Largeur 38". PRIX ANNIVERSAIRE, la vergo

.93

DUPUIS — deuxième (centre)

Crêpe "Celanese" tons unis

Un crêpe léger, genre canton dans les coloris riches présentés par la maison CELANESE pour le printemps et l'été. Largeur 38". PRIX ANNIVERSAIRE, la vergo

.73

1000 verges crêpe de laine

Une étoffe souple, légère pour robes et costumes COUTURIER, jaquettes nouvelles à taille allongée pour porter avec les robes printanières.

Turquoise — gris pâle — bleu aviation — rouge médium — rouge cerise — vert foncé — brun africain — violet — bleu poudre — rouille — marine — noir. Largeur 54", la vergo

1.19

BAS ELEGANTS

EN SOIE 7, 8, 10 fils, haut mercerisé. EN CHIFFON, 2 et 3 fils, haut soie. EN CREPE 4 fils, le haut mercerisé.

Pointures 8 1/2 à 10 1/2, mercredi à prix ANNIVERSAIRE, la paire (Irréguliers de 1.00, 1.15, 1.25).

Talon français, pied concave. Nuances britanniques: beige rosé, beige doré, beige hôte, beige neutre, gris, etc.

PLateau 5151 — local 202

DUPUIS — rez-de-chaussée (centre)

.69

3 PAIRES 2.00

2400 COMBINAISONS

en tricot de coton pour le printemps

PRIX ANNIVERSAIRE mercredi, chacune

Tailles: 34 à 44. Pour hommes, jeunes gens

.98

Soldes de séries de notre propre stock, aussi un lot de combinaisons légèrement imparfaites, se vendant d'ordinaire plus cher.

La plupart en tricot de coton épaisseur pour maintenant et plus tard. Manches longues; quelques-unes à manches courtes.

PLateau 5151 — local 202

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

